

RAPPORT ANNUEL 2016



sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Edito du Président



Les résultats des tonnages traités en 2016 sont encourageants,

entre 2015 et 2016, nous avons réduit nos ordures ménagères de 3,23%.

60 777 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées soit une baisse de 2 030 tonnes par rapport à 2015. Pour la collecte sélective, 11 747 tonnes ont été collectées soit une augmentation de 5,45% par rapport à 2015.

Nous trions plus, les résultats le prouvent, mais nous devons encore mieux trier car 62% des déchets contenus dans nos ordures ménagères pourraient être recyclés ou valorisés !

Des solutions existent pour valoriser nos déchets :

En ce qui concerne la valorisation, le SMTD a lancé une étude de caractérisation des encombrants issus des déchetteries du département de façon à connaître la composition de ces derniers.

La moitié des encombrants, soit près de 6 000 tonnes, pourraient être ré-employables, valorisables matière ou valorisables énergétiquement.

En ce qui concerne le tri à la source des bio-déchets, le SMTD a engagé une étude globale sur l'ensemble du département. Pour les Hautes-Pyrénées c'est un potentiel de 8 000 tonnes de bio-déchets valorisables, soit 35 kg/an/hab.

Des travaux importants ont été réalisés sur nos différents sites et notamment sur le CSDU de Capvern, où nous avons renforcé nos moyens de lutte incendie avec la création d'une réserve d'eau de 120 m³ équipée d'un canon à arrosage

Sur le CSDU de Lourdes, nous avons terminé les travaux d'étanchéification et de dévoiement des eaux pluviales permettant une réduction de 30% des volumes de lixiviats traités entre 2015 et 2016.

Nous avons également aménagé les réseaux de collecte des lixiviats.

Sur le centre de tri de Capvern, nous avons installé une aspiration centralisée pour le nettoyage et agrandi l'aire de stockage des balles du centre de tri.

2016, année 1 de l'externalisation de nos déchets ménagers résiduels et de nos encombrants de déchetteries !

C'est près de 1 000 000 de kilomètres qui ont été parcourus en direction des sites d'enfouissements de Montech (82) et de Lioux (31) ainsi que vers les incinérateurs de Bessières et Toulouse (31).

Outre un bilan carbone désastreux, cette externalisation a généré des coûts supplémentaires équivalents à 1 600 000 euros.

Philippe BAUBAY
Président du SMTD 65
1^{er} Maire-adjoint de Séméac

Nos compétences



01





Le Comité Syndical
l'organe de décision
du SMTD 65

collectivités

Communauté de communes
du Canton d'Ossun

Communauté de Communes
de la Haute-Bigorre

SYMAT

SIRTOM d'Argelès-Gazost

Val d'Adour Environnement

Communauté de Communes
du Pays de Lourdes

SMECTOM de Lannemezan,
des Nestes et des Côteaux

Collège des collectivités de moins
de 2000 habitants
(Mairies de Gèdre-Gavarnie, CC. Batsurguère,
CC. des Côteaux de Pouyastruc)

Collège des collectivités de
2000 à 8000 habitants
(CC. Gespe Adour Alaric, CC. Pays Toy,
CC du Montaigu)

Membres titulaires

Marc Begorre
Alain Luquet - 7^{ème} Vice-Président

Patrick Bornuat
Roland Dethou - 5^{ème} Vice-Président
Michel Mallard

Serge Almendo - 4^{ème} Vice-Président
Philippe Baubay - Président
Rémi Carmouze
Hélène Castells
Henri Devic
Marc Garrocq
Claude Lesgards - 8^{ème} Vice-Président
Isabelle Loubradou
Christian Paul
Guy Poeydomenge* Ancien Président
Eugène Pourchier
Daniel Rivière
Alain Talbot

Jean Kusminski
Jean-Baptiste Larzabal - 6^{ème} Vice-Président
Simone Mouret*

Gilbert Daydé
Christian Bourbon - 3^{ème} Vice-Président
Louis Dintrans
Catherine Marienval*

Michel Azot
Annette Cuq
Marcel De La Conception - 2^{ème} Vice-Président
Frédéric Lacaze
Francis Lafon-Puyo *
Barnabé Sanchez

Joëlle Abadie - 1^{er} Vice-Président
Jean-Louis Anglade
Jean-Paul Laran
Thomas Lecompte
Michel Millet*
Bernard Plano
Jean-Luc Rumeau

Claude Cazanave - 10^{ème} Vice-Président

Eugène Cazenave
Christian Baa-Puyoulet - 9^{ème} Vice-Président

Membres suppléants

Jean-Pierre Balestat
Maryse Verdoux

Chantal Colomes
Gérard Menvielle
Jean-Bernard Sempastous

Françoise Augé
Marie-Paule Baron
Christophe Bonnet
Philippe Chaize
Yves De Ginestet
Christian Devisy
Marc Doyhambehère
Alain Gallet
Maria-Bégonia Gracia
Fabienne Layre-Cassou
Hubert Ponce
Nathalie Suzac
Régine Toson

Denis Daumas
Xavier Decomble
Corinne Fedacou

Robert Mediamole
Julien Lacaze
Jean-Pierre Menvielle
Michel Suzac

Christiane Aragnou
Stéphane Artigues
Claude Dambax
Paul Habatjou
Marie-Josée Moulet
Madeleine Navarro

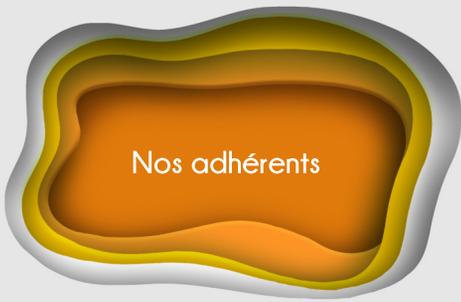
Jean-Pierre Bech
Albert Bégué
Véronique Cabanac
Pierre Dumaine
Jean-Claude Duzer
Philippe Lacoume
André Recurt

Noël Haurine

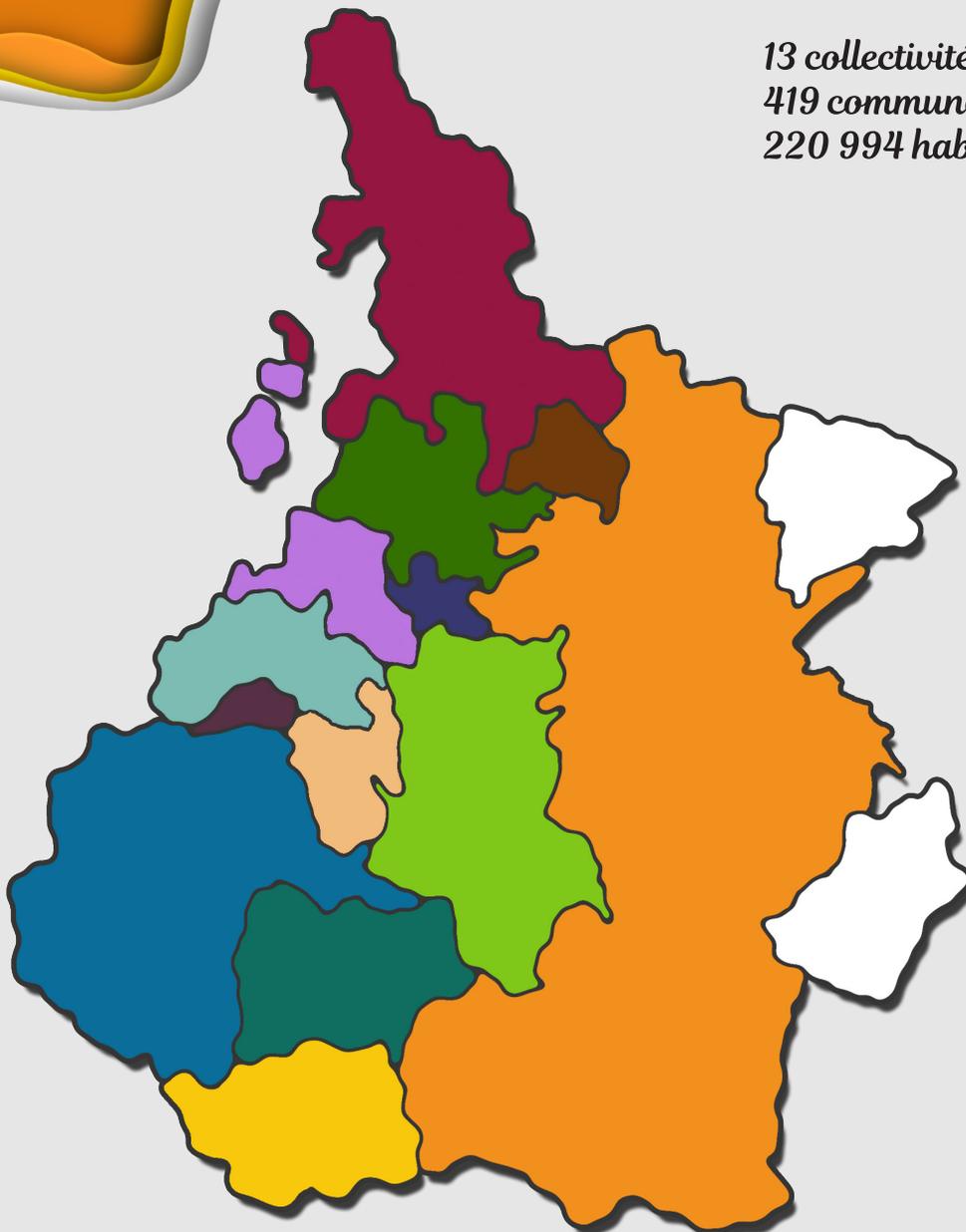
Jacques Garrot

02

* Membres du bureau syndical



13 collectivités
419 communes
220 994 habitants

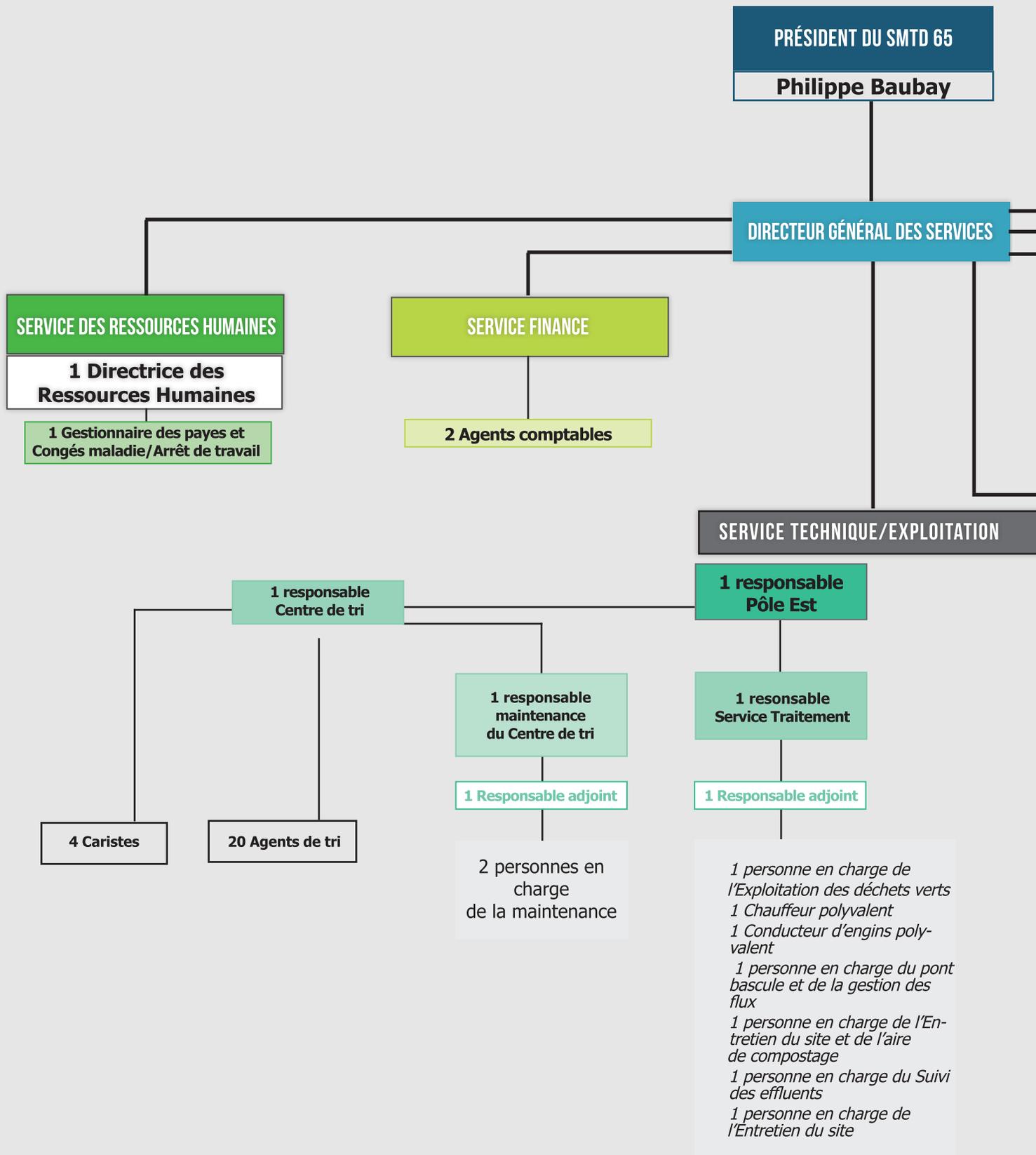


03

-  Gespe Adour Alaric (**CCGAA**)
-  Pays Toy (**CCPT**)
-  Batsurguère (**CCB**)
-  Montaigu (**CCM**)
-  Côteaux de Pouyastruc (**3CP**)
-  Gèdre-Gavarnie (**CGG**)
-  Canton d'Ossun (**CCCO**)
-  Haute-Bigorre (**CCHB**)
-  Val d'Adour environnement (**VAE**)
-  l'Agglomération Tarbaise (**SYMAT**)
-  Pays de Lourdes (**CCPL**)
-  Argelès-Gazost (**SIRTOM**)
-  Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux (**SMECTOM**)

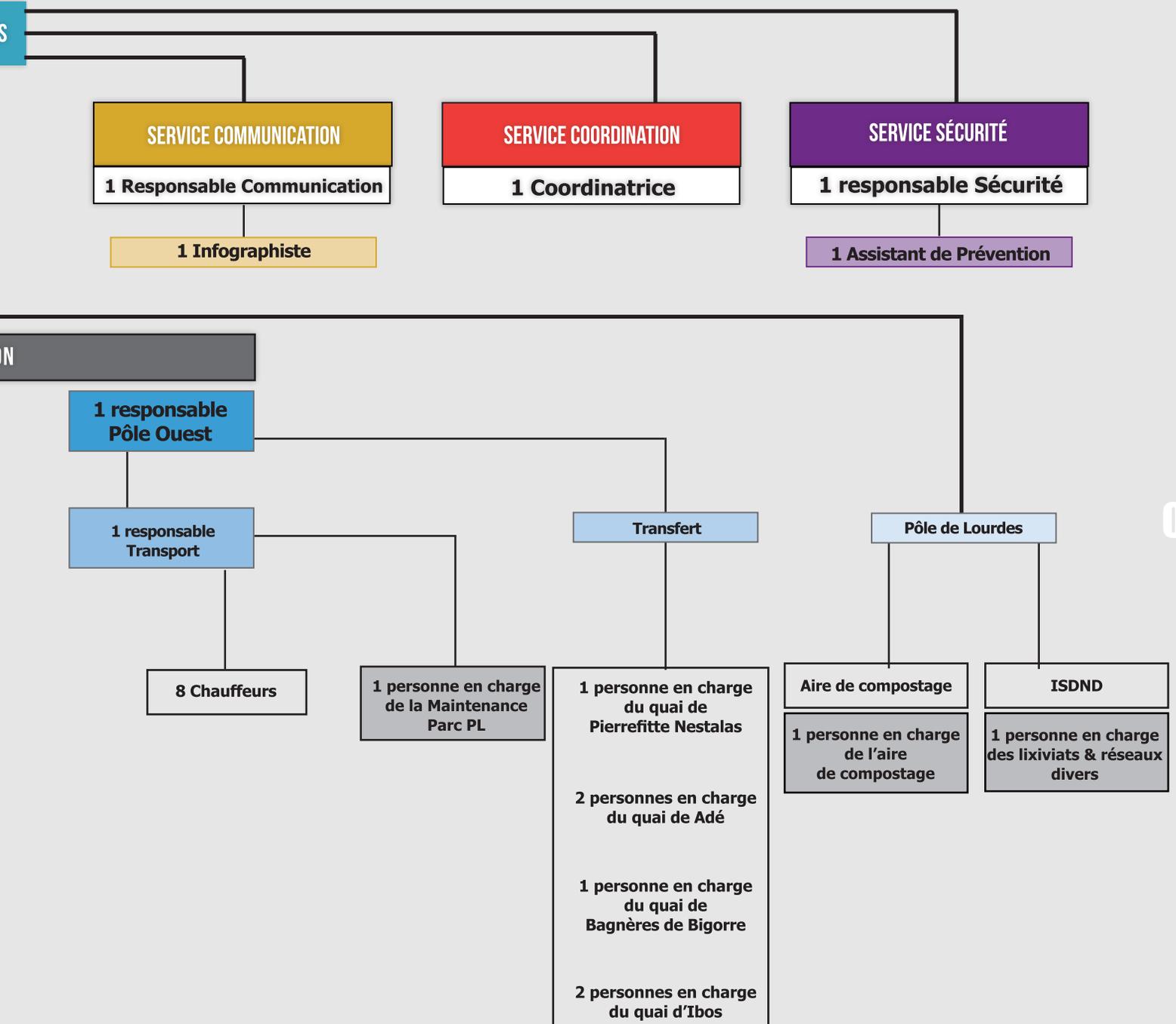


**Organigramme
des Services**
au 01 Septembre 2016



04

Une équipe qui s'engage à votre service pour assurer le traitement des déchets des Hautes-Pyrénées



05

Quels tonnages traités
par le SMTD65
en 2016?

La production de déchets des ménages peut être séparée
en **4 grandes familles** :
les ordures ménagères
les déchets verts,
les collectes sélectives des emballages
et les déchets déposés en déchèteries.

Déchets verts
19 411 tonnes

88kg/hab/an



Collecte sélective
11 739 tonnes

53kg/hab/an



Déchèteries
21 418 tonnes



Que contient notre poubelle ? d'Ordures Ménagères

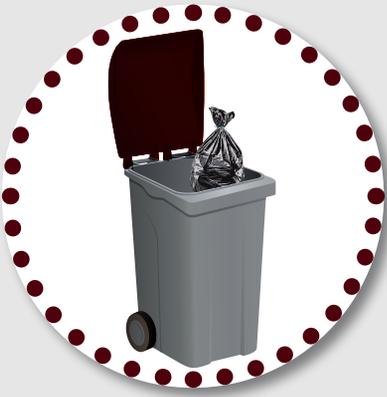
Matière Organique

.....43%



Emballages
de collecte sélective
qui pourraient être valorisés

.....29%



**Ordures ménagères
60 777 tonnes**

275kg/hab/an

Produits incinérables

.....22,5%



Produits
non-incinérables

.....4,2%



Déchets ménagers spécifiques

.....1,3%



quelques chiffres
sur la production
de déchets

Chaque année, à l'occasion de l'édition de notre rapport annuel, nous pouvons faire un point sur les augmentations et les diminutions de nos tonnages à éliminer.

Comme le démontre le tableau en page suivante, les Hauts-Pyrénéens poursuivent un effort important en réduisant encore une fois leur production de déchets dits ultimes :

↘ - **10 000 Tonnes depuis 2010.**

Dans la même durée, nous pouvons remarquer une faible mais constante évolution de la captation d'emballages en collectes sélectives :

↗ + **5% entre 2015 et 2016.**

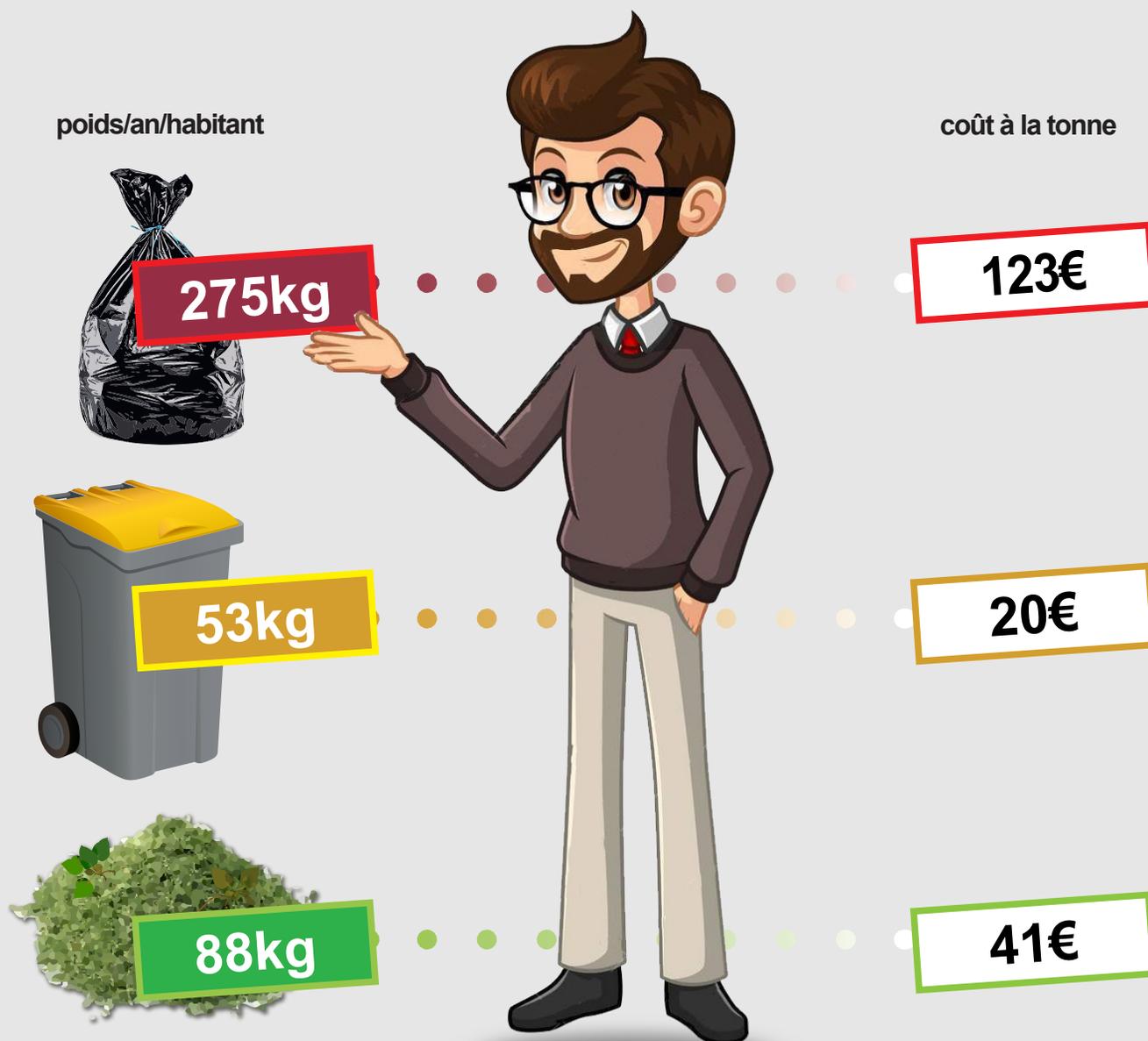
La collecte des emballages en verre quant à elle, poursuit sa progression en frôlant pour la première fois la barre des **7 400 Tonnes valorisées.**

coût de traitement par nature de déchets

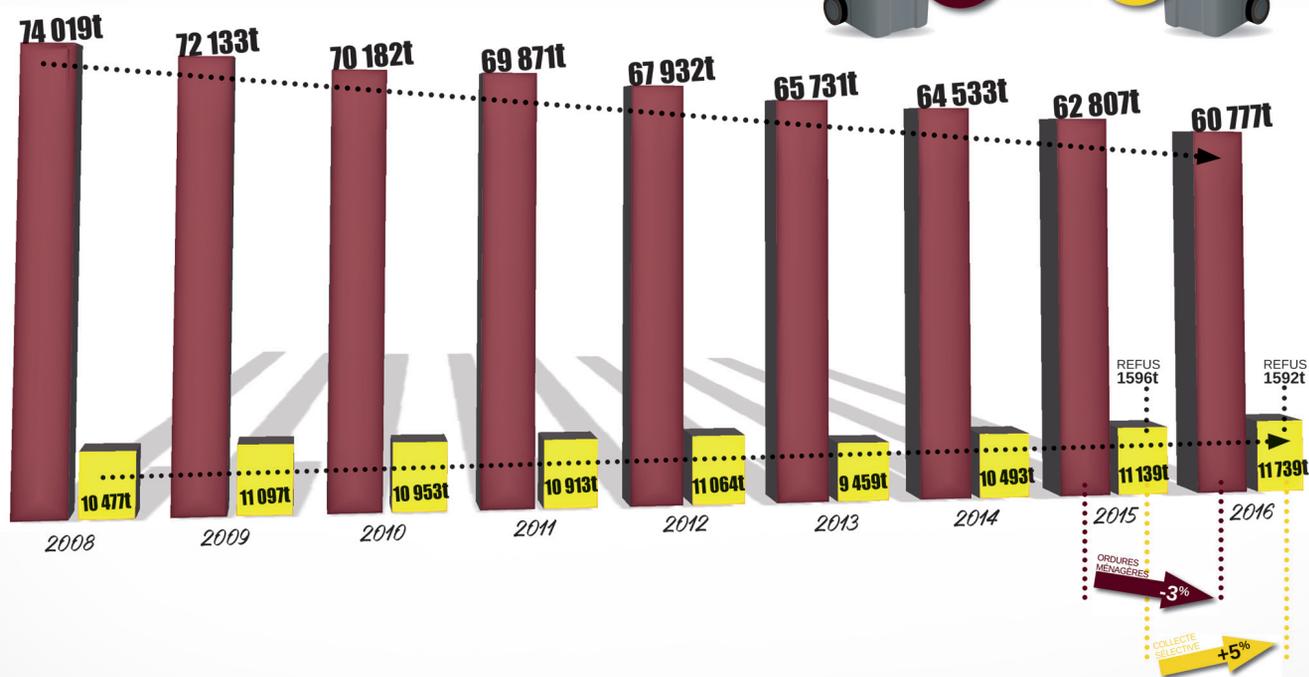
08

poids/an/habitant

coût à la tonne

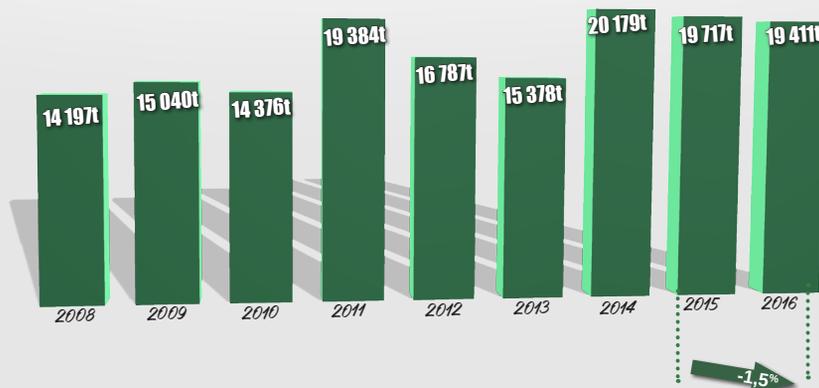


ÉVOLUTION DES TONNAGES des ordures ménagères et de la collecte sélective



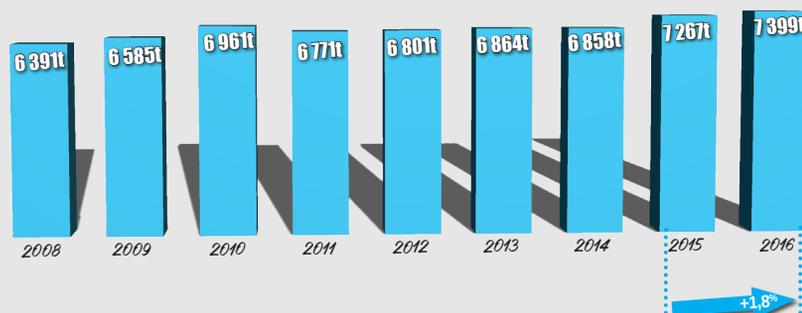
ÉVOLUTION DES TONNAGES des déchets verts

DÉCHETS VERTS



ÉVOLUTION DES TONNAGES du verre

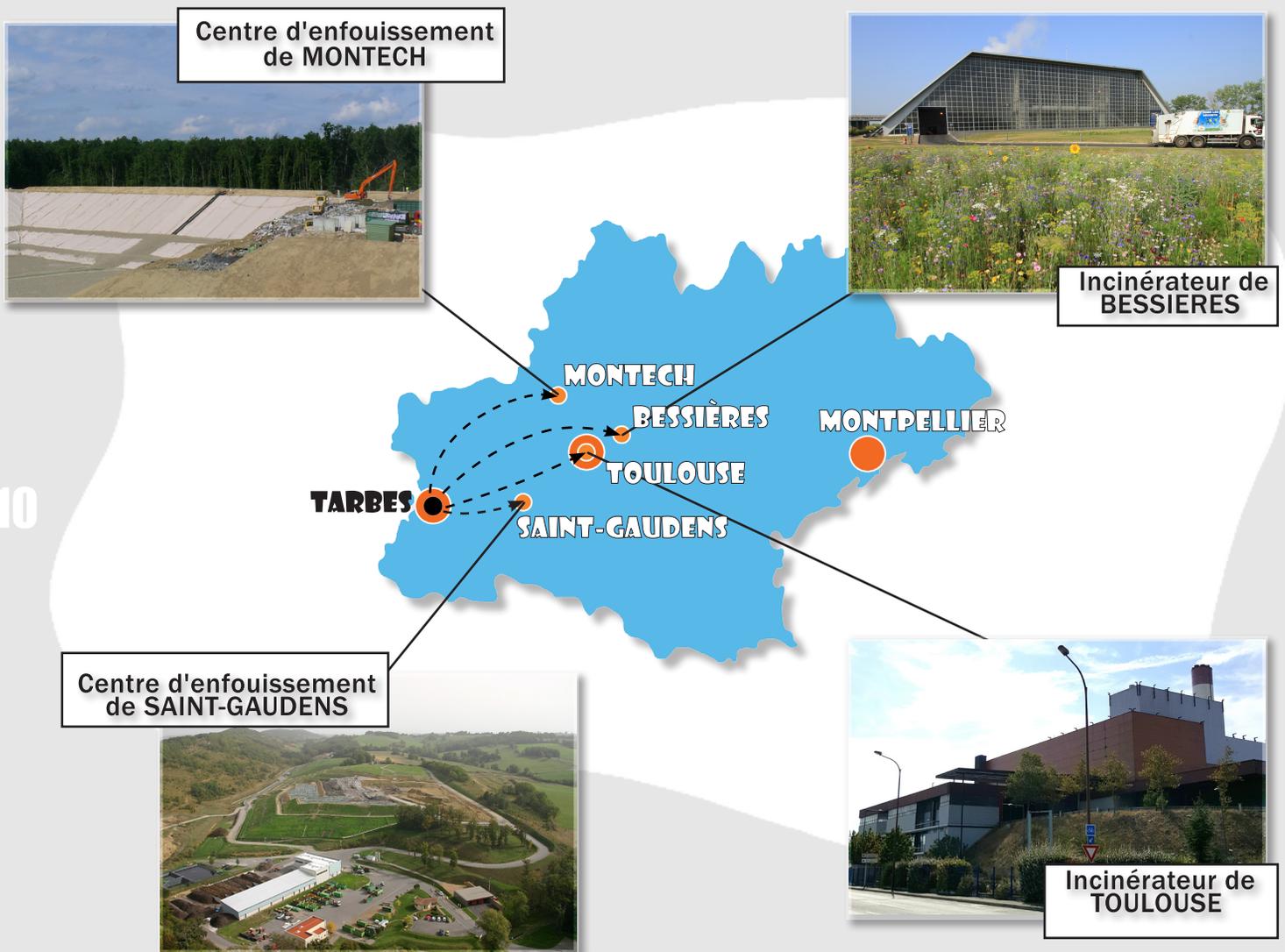
VERRE



**Externalisation des
Ordures Ménagères et
des encombrants de
déchèteries**

Avec l'arrêt du traitement des ordures ménagères sur le site de Bénac et l'absence d'installation de traitement sur le territoire, le département des Hautes-Pyrénées se voit dans l'obligation d'externaliser le traitement des ordures ménagères de ses contribuables.

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, le traitement de nos déchets non valorisables est réalisé sur différents sites répartis sur les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Il a généré, en 2016, une dépense supplémentaire de 1 576 924 € pour parcourir les 1 000 000 de kilomètres qui nous sépare des différents sites.



Traitement
des Ordures Ménagères
et des encombrants
de déchèteries



INSTALLATION DE STOCKAGE
DES DÉCHETS NON DANGEREUX DE CAPVERN

Capvern

Exploitation : SMTD65 (Régie)

Mode de traitement : enfouissement

Déchets concernés : encombrants de déchèteries, refus de tri et DIB

Tonnages : 4 924 Tonnes

Coût de traitement : 94 €

TGAP HT : 40,18 €

Montech

Exploitation : Groupe Séché Environnement

Mode de traitement : enfouissement

Déchets concernés :
Ordures Ménagères

Tonnages : 18 997 Tonnes

Coût de traitement : 85,80 € TTC
dont TGAP : 22 €

Encombrants de déchèterie

Tonnages : 9 690 Tonnes

Coût de traitement : 118,80 €
(Prix comprenant la prestation de chargement et le transport par le groupe Véolia propreté)

Saint-Gaudens

Exploitation : SIVOM de Saint-Gaudens (Régie)

Mode de traitement : enfouissement

Déchets concernés : Ordures Ménagères

Tonnages : 5 402 Tonnes

Coût de traitement : 115,33 € TTC
dont TGAP : 22,10 € TTC

Bessières

Exploitation : DSP entre DECOSET et Econotre (groupe SITA-SUEZ)

Mode de traitement : incinération

Déchets concernés : Ordures Ménagères

Tonnages : 16 947 Tonnes

Coût de traitement : 98,02 € TTC
dont TGAP : 4,52 € TTC

Toulouse

Exploitation : SETMI (Délégation de Service Public) pour le compte du syndicat DECOSET

Mode de traitement : incinération

Déchets concernés : Ordures Ménagères

Tonnages : 19 431 Tonnes

Coût de traitement : 110,23 € TTC
dont TGAP : 9,03 € TTC



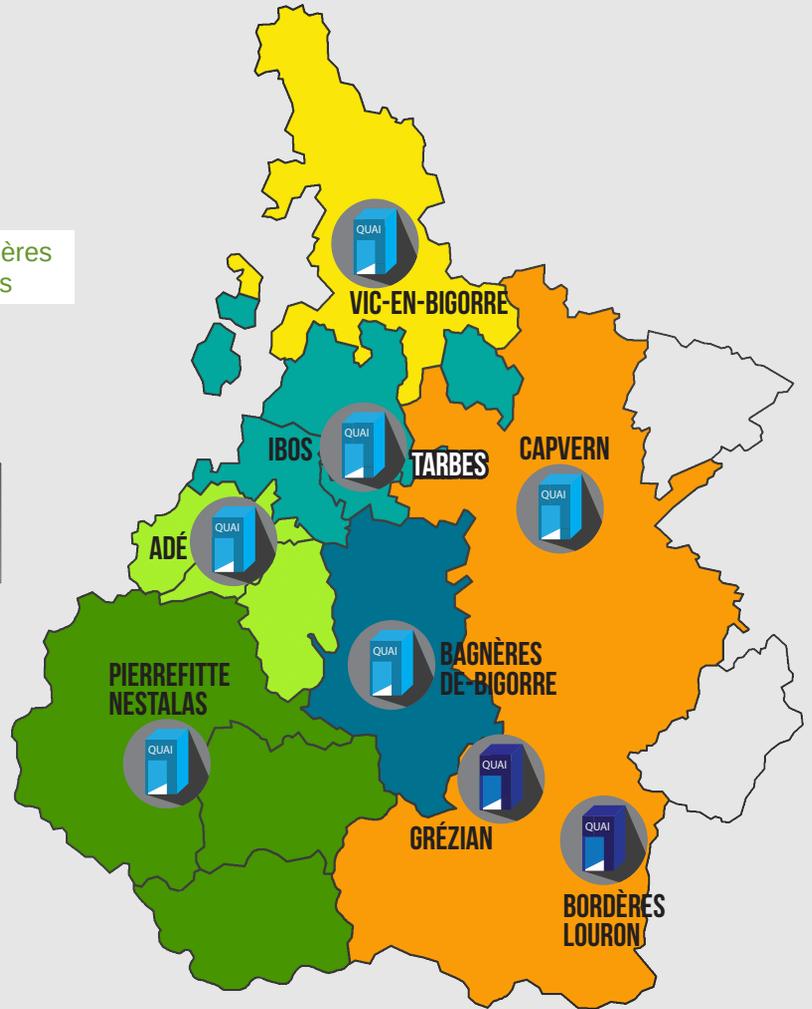
Les quais de transfert
des déchets

Notre département est desservi par 6 quais principaux : Adé, Bagnères-de-Bigorre, Capvern, Ibos, Pierrefitte-Nestalas et Vic-en-Bigorre ainsi que par 2 quais secondaires : Bordères-Louron et Grézian.

Plusieurs bennes d'ordures Ménagères y déposent les déchets collectés



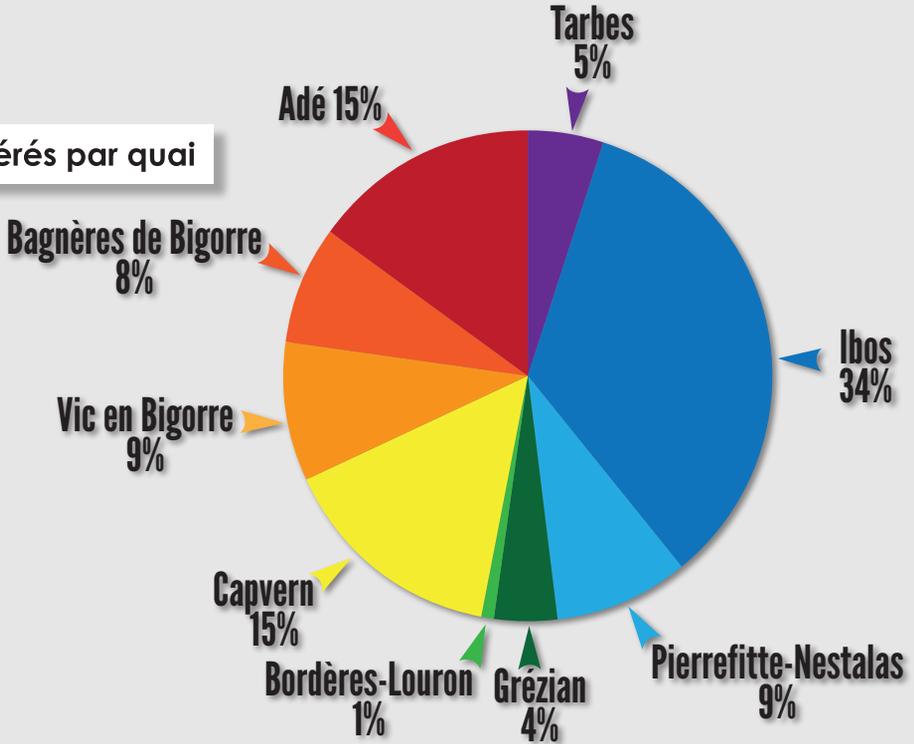
Le Fond Mouvant Alternatif permet une répartition homogène des déchets

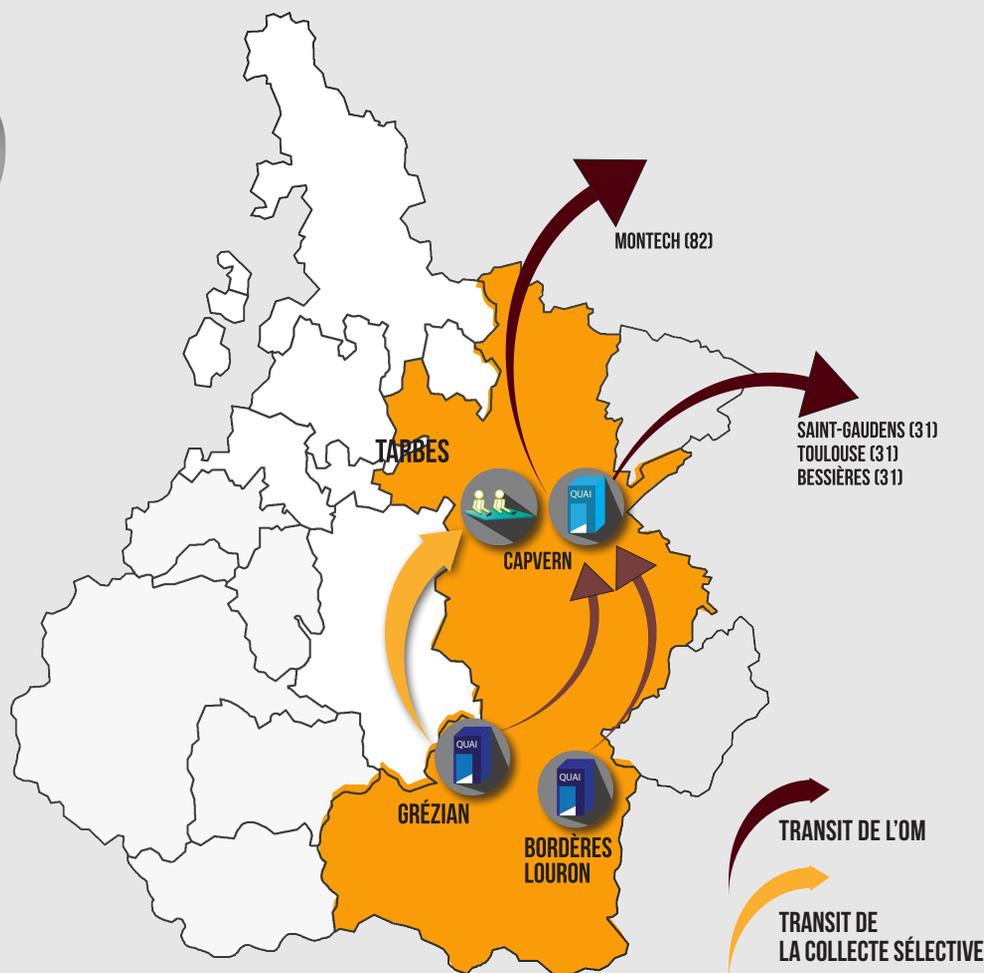


-  Quais principaux de transfert des déchets
-  Quais secondaires de transfert des déchets

12

répartition des tonnages transférés par quai





Capvern

Exploitation : SMTD 65
Tonnages : 10 738 Tonnes d'OM
Coût : 49,92 €/Tonne transférée
Zone de chalandise : zone Est
Personnel : 1 agent d'accueil et 2 chauffeurs



13

Grézian

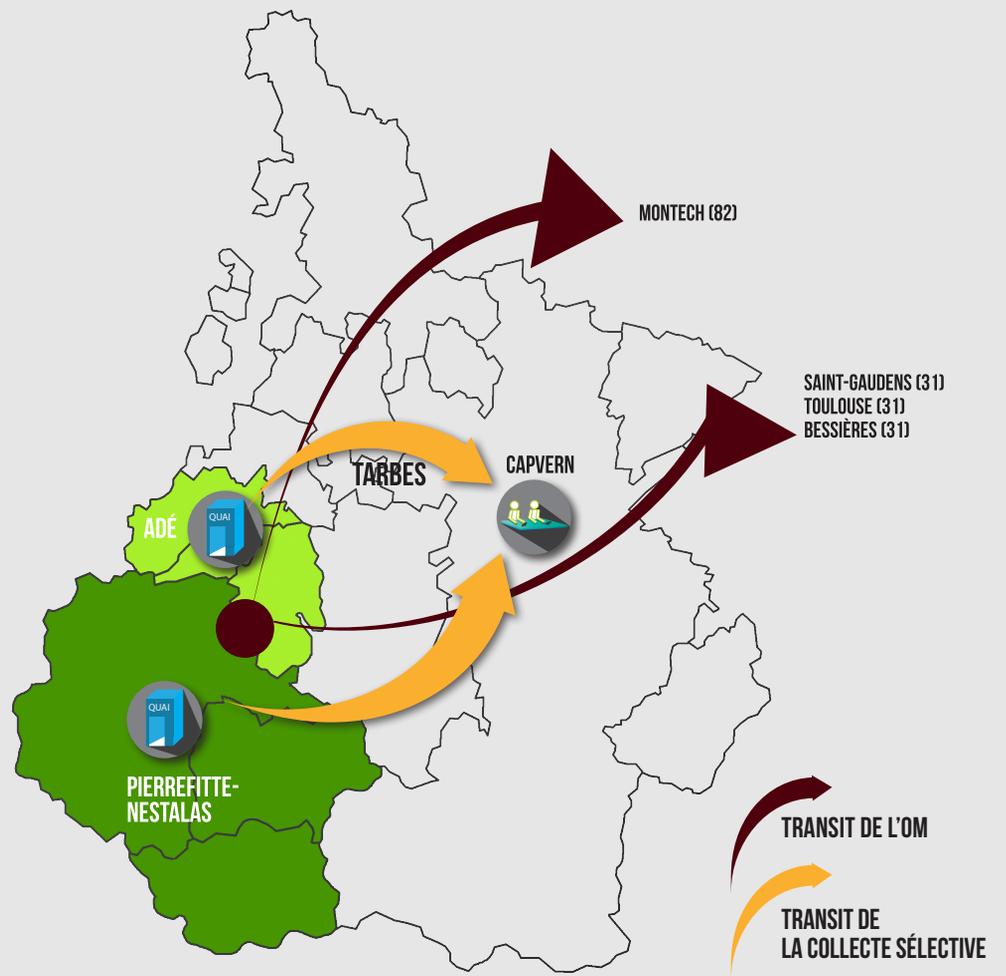
Exploitation : régie
Tonnages : 2 652 Tonnes d'OM
 401 Tonnes de CS
Coût : 49,92 €/Tonne transférée
Zone de chalandise : Cantons d'Arreau, du Louron et de Vielle-Aure
Personnel : 1 agent d'accueil à temps partiel et 1 chauffeur

Bordères-Louron

Exploitation : régie
Tonnages : 746 Tonnes d'OM
Coût : 49,92 €/Tonne transférée
Zone de chalandise : Communauté de Communes du Louron
Personnel : 1 chauffeur à temps partiel



Centre de tri des emballages



Adé

Exploitation : régie

Tonnages : 9477 Tonnes d'OM
1082 Tonnes de CS

Coût : 40,62 €/Tonne transférée

14 Zone de chalandise : Communauté de communes du Pays de Lourdes, du Montaigu et de Batsurguère

Personnel : 2 agents d'accueil & 2 chauffeurs



Quai de transfert d'Adé

Pierrefitte-Nestalas

Exploitation : régie

Tonnages : 5 526 Tonnes d'OM
549 Tonnes de CS

Coût : 52,95 €/Tonne transférée

Zone de chalandise : Communauté de Communes du Pays Toy, SIRTOM d'Argelès-Gazost et commune de Gavarnie/Gèdre

Personnel : 1 agent d'accueil & 2 chauffeurs



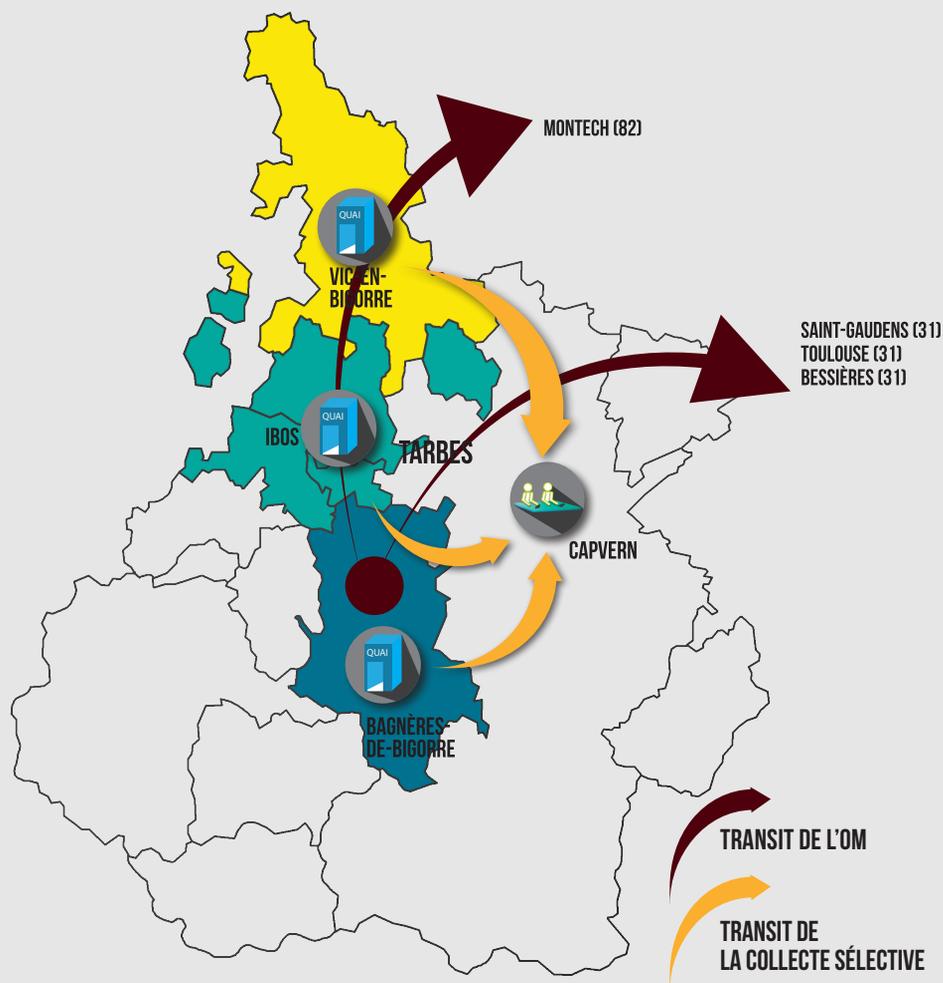
Quai de transfert Pierrefitte-Nestalas



Quais principaux de transfert des déchets



Centre de tri des emballages



Ibos

Exploitation : régie (depuis le 1^{er} Janvier)

Tonnages : 24 580 Tonnes d'OM

Coût : 28,24 €/Tonne transférée

Zone de chalandise : SYMAT, Communautés de Communes d'Ossun et de Gespe Adour Alaric

Personnel : 2 agents d'accueil et 2 chauffeurs (prestataires de service)

Quai de transfert d'Ibos



15

Vic-en-Bigorre

Exploitation : VAE en régie

Tonnages : 5 301 Tonnes d'OM
1 079 Tonnes de CS

Coût : 46,54 €/Tonne transférée

Zone de chalandise : Val d'Adour Environnement

Bagnères-de-Bigorre

Exploitation : régie

Tonnages : 4856 Tonnes d'OM
867 Tonnes de CS

Coût : 50 €/Tonne transférée

Zone de chalandise : Communautés de Communes de la Haute-Bigorre

Personnel : 1 agent d'accueil à temps partiel & 1 chauffeur à temps partiel

Le centre de tri
des emballages

actualités 2016



coût total de l'opération
52 332€ HT

Afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de lutter contre la pénibilité du travail des agents, **un système d'aspiration centralisée** a été mis en place entre les mois de mars et de mai 2016.

Ce système permet un nettoyage efficace de la ligne de tri en permettant le déploiement d'un tuyau léger sur 25 points d'aspiration répartis sur le process du centre de tri (jusqu'à 4 points aspirés simultanément).

Une fois collectée, la poussière est directement dirigée, après passage dans plusieurs filtres, vers un big bag de stockage situé à l'extérieur du bâtiment.

montant des travaux
65 000€ HT

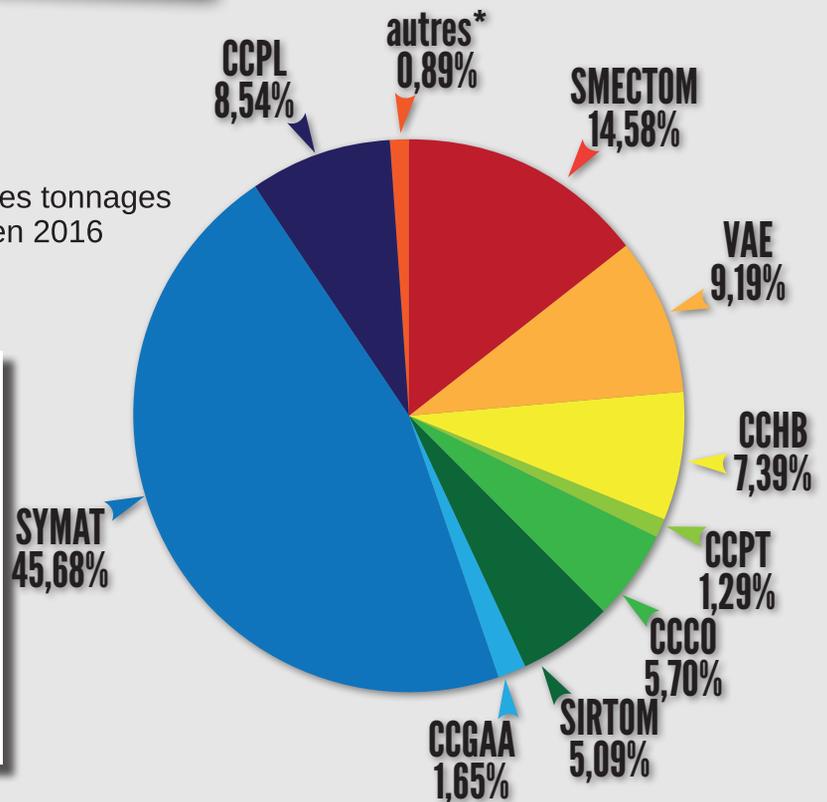


L'espace de stockage dédié aux balles de matières triées sur le centre de tri a été réaménagé entre les mois de juin et d'août 2016. La réalisation d'une aire de réception en enrobé et béton poursuit deux objectifs :

- Améliorer les conditions de chargement en garantissant la propreté des balles et en évitant le salissement des engins
- Protéger le milieu naturel en permettant une récupération et un traitement des eaux de voirie.

16

>> répartition par collectivités des tonnages de collecte sélective triés en 2016



* AUTRES = 3 CP+CCM+CCB

Capvern

Exploitation : régie

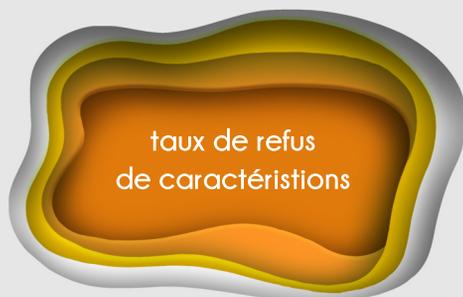
Tonnages : 11 739 Tonnes

Coût : 166,60 €/Tonne

Prix à la tonne pour l'habitant : 20€

Zone de chalandise : Département des Hautes-Pyrénées

Personnel : 29 agents

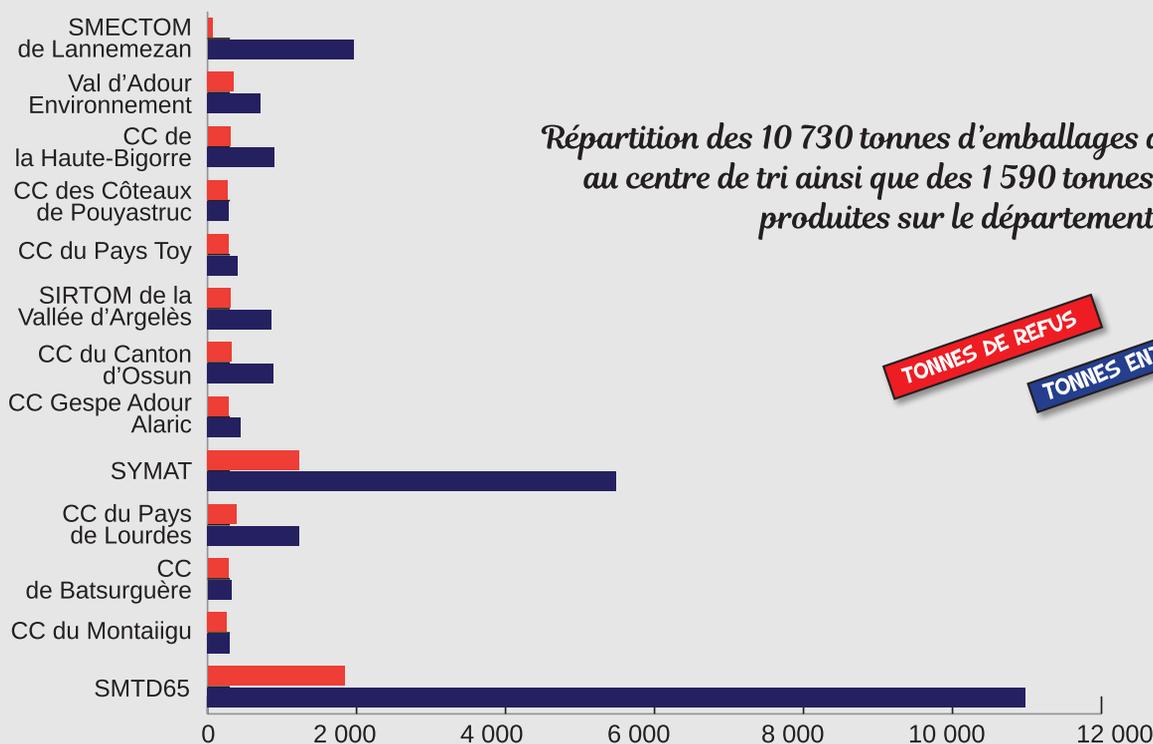


Une légère baisse du taux de refus entre 2015 et 2016 (-0,23%)

REFUS = MOINS DE RECETTES

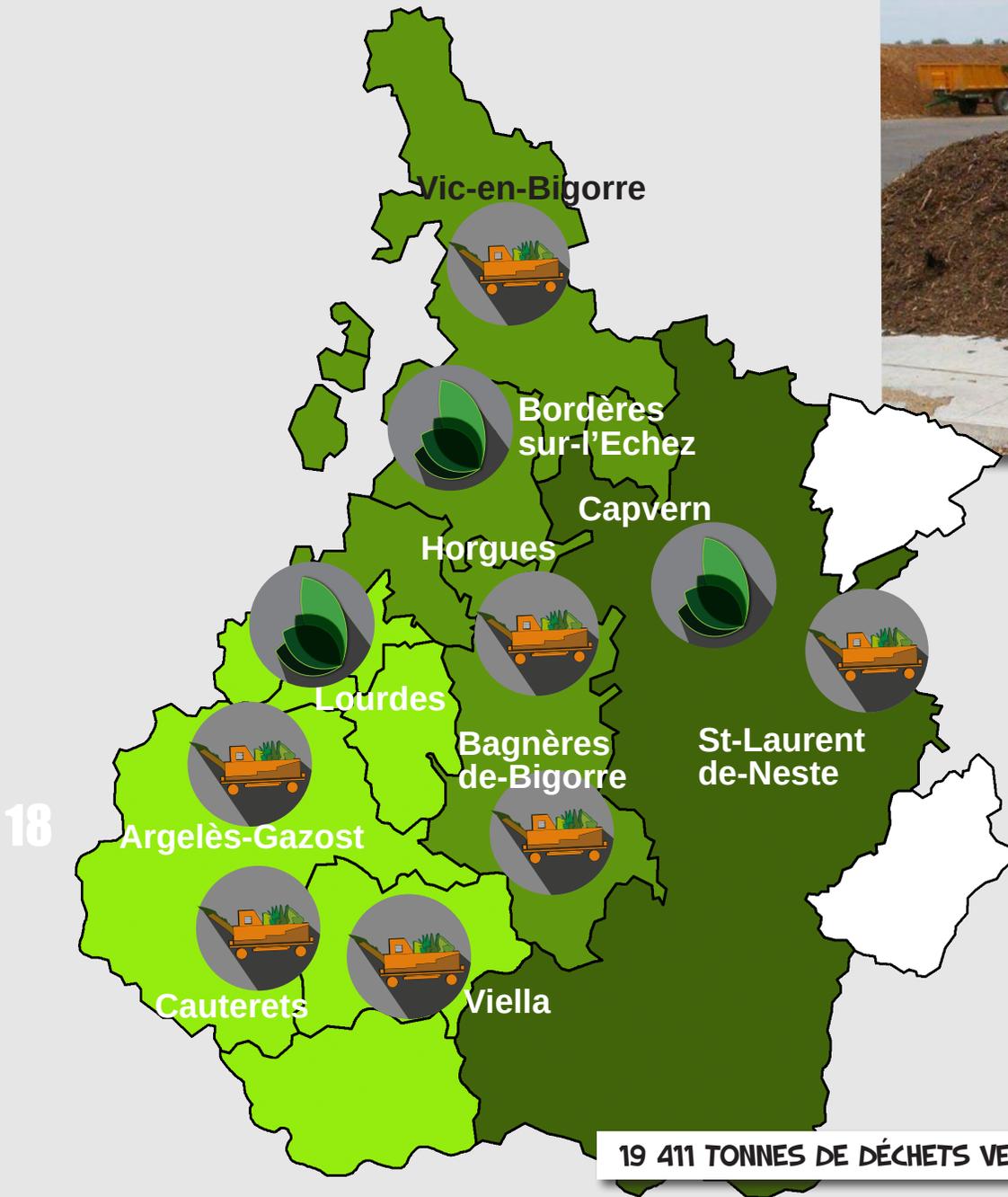
Refus présents dans la collecte sélective des emballages exprimés en %
en se basant sur les 12 caractérisations réalisées pour chaque collectivité

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	REFUS EN TONNE	TOTAL TONNES ENTRANTES
SMECTOM de Lannemezan	9,71	8,88	6,8	7,67	6,82	6,56	5,41	5,62	5,3	4,98	5,19	5,61	111,41	1711,04
Val d'Adour Environnement	23,95	25,55	23,71	26,85	25,15	26,14	21,48	23,71	23,56	20,51	21,55	22,02	109,89	464,1
CC de la Haute-Bigorre	17,02	15,35	0,67	0,23	2,72	0,93	13,1	12,13	10,31	9,71	10,45	13,14	58,4	655,98
CC des Côteaux de Pouyastruc	11,25	11,45	9,92	11,17	10,82	11,2	8,73	9,37	9,08	8,59	9,84	11,78	2,72	26,3
CC du Pays Toy	13,78	13,87	12,67	14,25	13,55	13,2	40,2	34,49	48,32	10,83	11,07	12,57	32,39	150,89
SIRTOM de la Vallée d'Argelès	8,52	9,31	8,38	8,25	7,72	8,48	7,05	8,53	8,44	8,09	9,88	10,88	51,48	597,98
CC du Canton d'Ossun	13,53	13,22	11,3	12,18	11,37	11,48	9,77	10,86	11,59	10,85	11,2	12,1	73,76	636,18
CC Gespe Adour Alaric	12,38	12,16	10,55	12,44	13,7	13,69	10,5	12,07	12,63	11,12	11,52	12,11	22,65	187,84
SYMAT	15,11	16,84	18,99	19,86	19,53	19,49	17,5	18,9	20,71	18,33	18,48	20,85	982,7	5240,74
CC du Pays de Lourdes	16,33	17,18	15,66	16,19	14,84	14,39	11,4	12,39	13,07	11,16	12,06	13,9	137,18	980,46
CC de Batsurguère	8,26	8,78	7,89	8,2	8,64	8,42	6,37	8,38	7,91	6,86	7,22	7,94	3,23	40,78
CC du Montaigu	14,13	15,36		22,7	17,51	0,89	17,87	18,39	16,87	18,08	19,55	20,57	6,24	37,26
SMTD65	14,45	14,98	14,38	15,35	14,97	14,85	13,83	14,75	16,03	13,95	14,39	16,01	1592,05	10729,55





Avec un maillage important (7 aires de broyage, 3 de compostage), le département peut traiter ses déchets verts au plus près des usagers.



19 411 TONNES DE DÉCHETS VERTS TRAITÉES EN 2016

**6 448 TONNES DE COMPOST DISTRIBUÉES EN 2016
À LA NORME NFU 44051**

 aires de compostage

 aires de broyage



Capvern

Exploitation : SMTD65

Tonnages :

- 3 233 Tonnes de déchets verts traitées
- 2 133 tonnes de compost distribuées

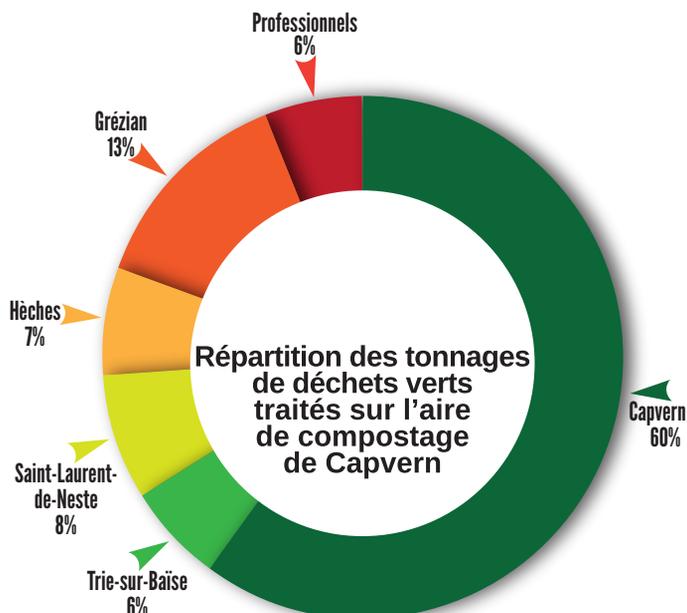
Coût : 38,12 €/Tonne

Zone de chalandise : Déchèterie Zone Est

Personnel : 1 agent d'accueil et 2 chauffeurs à temps partiel



AIRE DE COMPOSTAGE DE CAPVERN



Lourdes

Exploitation : SMTD65

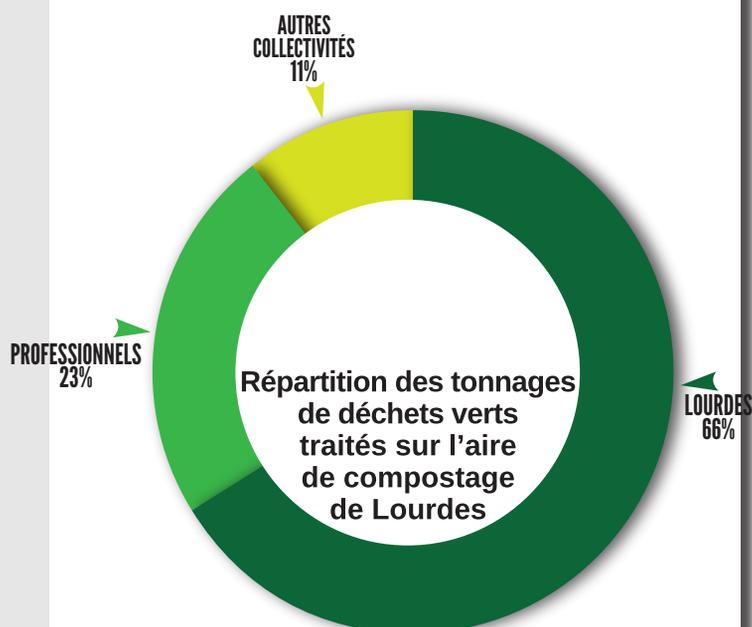
Tonnages :

- 893 Tonnes de déchets verts traitées
- 480 tonnes de compost distribuées

Coût : 65,34 €/Tonne

Zone de chalandise : Communautés de Communes du Pays de Lourdes

Personnel : 1 agent à temps partiel et 2 chauffeurs à temps partiel



Bordères-sur-l'Échez

Exploitation : ROM Société

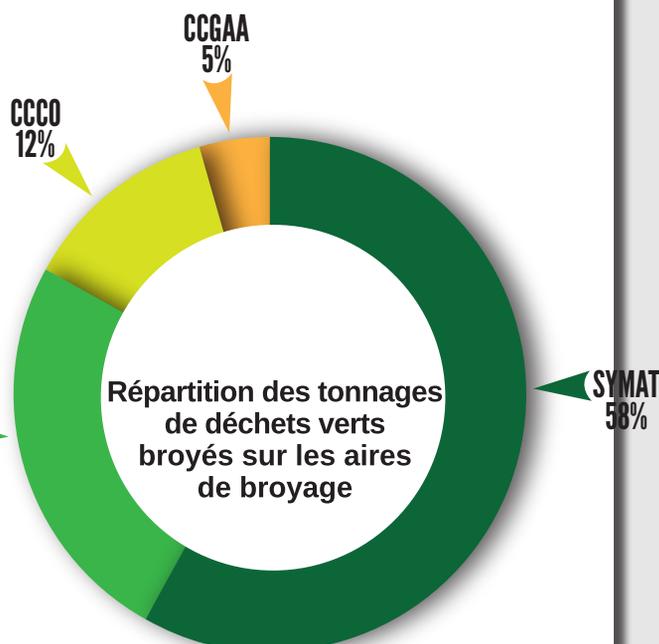
Tonnages :

- 11 784 Tonnes de déchets verts traitées
- 4 800 Tonnes de compost distribuées

Coût : 42,14 €/Tonne

(compris; transport depuis les aires de broyage de Bagnères-de-Bigorre et Horgues)

Zone de chalandise : SYMAT et Communauté de Communes du Canton d'Ossun, de la Haute-Bigorre et de Gespe Adour Alaric.





*Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre,
Cauterets, Horgues, Viella,
Saint-Laurent-de-Neste et Vic-en-Bigorre*



Broyage : Prestataires (ROM) pour la CCGAA et la CCHB
Régie SMTD 65

Val d'Adour Environnement (Vic-en-Bigorre) : 1 661 Tonnes

SIRTOM d'Argelès-Gazost (Argelès + Cauterets): 2 955 Tonnes

CC de la Haute-Bigorre (Bagnères-de-Bigorre) : 2 951 Tonnes

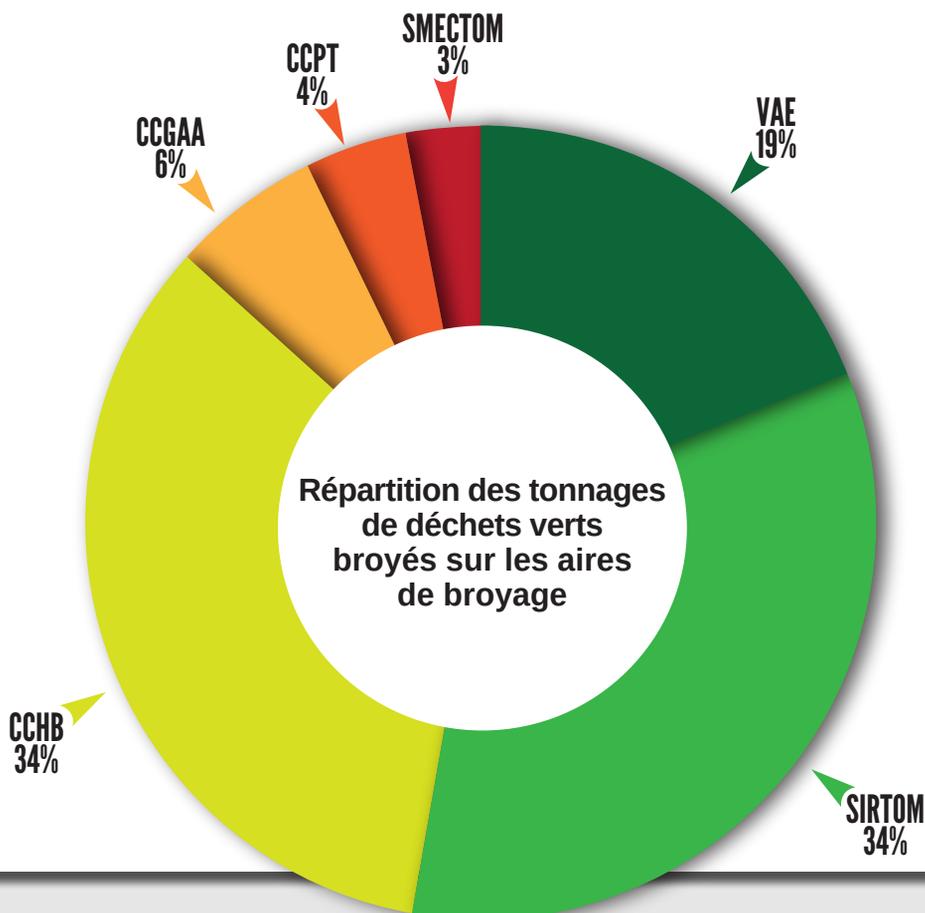
CC Gespe Adour Alaric (Horgues) : 513 Tonnes

CC du Pays Toy (Viella) : 375 Tonnes

SMECTOM Lannemezan (Saint-Laurent de Neste) : 251 Tonnes

Particularité: Les déchets verts issus des aires de broyage de Bagnères-de-Bigorre et d'Horgues sont broyés sur site puis transportés vers l'aire de compostage de Bordères-sur-Echez.

20





Une diminution de 4,99% des tonnages collectés en déchèteries en 2016 par rapport à 2015

2015 = 22 542 tonnes
2016 = 21 418 tonnes

En 2016, le syndicat départemental assume l'élimination des déchets déposés en déchèteries pour le compte des collectivités suivantes :

SYMAT - VAE - CCCO - CCHB - CCGAA - CCPL - 3CP

Le traitement de l'ensemble de ces déchets a coûté, en 2016, recettes des papiers, cartons, batteries et ferrailles déduites, **1 788 380 € TTC**.

Cette forte augmentation du coût de traitement (près de 30%) est directement imputable à l'externalisation du traitement de nos encombrants de déchèteries vers des exutoires hors département.





Le SMTD65 mutualise la compétence d'élimination des déchets en sortie de déchèteries pour quelques-unes de ses collectivités adhérentes.



Souches : Elles sont traitées sur l'aire de compostage de Bordères sur l'Echez, par la société ROM.

Bois : Issu des Communautés de Communes du Canton d'Ossun, du Pays de Lourdes, de la Haute-Bigorre, de Gespe Adour Alaric, du SYMAT et du VAE, il est stocké et trié par la société LIE et enfin valorisé.

Huiles de friture : Les huiles de friture collectées en déchèteries et confiées au SMTD65 pour traitement sont expédiées à l'entreprise OLEO Recycling (31) en vue d'une valorisation énergétique par incinération.

Gravats : Les gravats des Communautés de Communes du Canton d'Ossun, des Côteaux de Pouyastruc, de Gespe Adour Alaric et du SYMAT sont stockés, par la société SOCARL, à Aureilhan pour réhabiliter une ancienne gravière. Ceux de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes sont directement expédiés vers l'entreprise CETB.

Ferrailles et batteries : A l'exception des collectes provenant de la déchèterie de la Communauté de Communes des Côteaux de Pouyastruc, les batteries sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société AFM recyclage. Au même titre, les ferrailles sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société Chanfrau.

Papiers et cartons

Les papiers de la CCHB et SYMAT : sont stockés puis valorisés et mis en balles par la société ONYX. Les cartons sont eux repris par la société LIE et valorisés en papeteries. Les papiers de VAE : sont stockés puis mis en balles par la société PAPREC et valorisés en papeteries.

Divers : Une part des déchets récupérés en déchèteries ne génèrent pas de frais d'élimination. Ils sont directement envoyés vers des filières spécifiques mises en place par les différents eco-organismes agréés. C'est ainsi que :
les Déchets Dangereux des Ménages (piles, peintures, solvants, phytosanitaires...) sont gérés par Eco-DDS

les déchets d'équipements électriques ou D3E sont confiés à Ecosystème-Recydis

les huiles de vidange sont traitées par l'organisme SEVIA

les déchets d'activité de soins (seringues, pansements...) par DASTRI.

Tout venant : L'ensemble des bennes de tout venant collectées sur les déchèteries du département et confiées au SMTD65 pour traitement sont dirigées vers le site de la Garounère à Tarbes (propriété de Véolia Propreté) avant d'être chargé en vue d'un traitement sur le site de Montech (82)



	TONNAGES	COÛTS
2015	22 542	1 398 510 €
2016	21 418	1 788 380 €
évolution	- 4,99%	27,88%

CCCO	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BATTERIES	0,22	10%
BOIS	205,43	-1,99%
CARTONS	73,31	-36,53%
HUILES DE FRITURE	0,28	-6,67%
INERTES	1 011,14	6,05%
METAUX	102,41	108,15%
PAPIERS	32,36	174,24%
TOUT VENANT	1 000,92	7,48%
Tonnes totales	2 426,07	6,81%
COÛT GLOBAL	186 644 €	60,12%

CCGAA	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BOIS	98,14	5,14%
CARTONS	23,08	3,68%
INERTES	269,76	11,46%
METAUX	7	23,24%
PAPIERS	6	-18,26%
TOUT VENANT	224,82	14,60%
Tonnes totales	628,80	10,93%
COÛT GLOBAL	42 560 €	49,63%

VAE	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BOIS	757,14	32,08%
CARTONS	261,01	12,88%
METAUX	149,66	103,95%
TOUT VENANT	1 266,16	-1,88%
Tonnes totales	2 433,97	12,26%
COÛT GLOBAL	270 835 €	37,83%

CCHB	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BOIS	923,99	15,62%
CARTONS des commerçants	27,36	3,79%
CARTONS	174,27	5,98%
HUILES DE FRITURE	0,70	100%
METAUX	20,18	115,60%
PAPIERS	107,92	14,27%
TOUT VENANT	1 749,10	16,19%
Tonnes totales	3 003,52	15,54%
COÛT GLOBAL	331 155 €	53,74%

SYMAT	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BATTERIES	0,93	-79,65%
SOUCHES	79,64	-23,39%
BOIS	1 415,23	2,55%
CARTONS des commerçants	185,29	-5,47%
CARTONS	291,61	-1,70%
HUILES DE FRITURE	4,48	40,44%
INERTES	3 564,84	-12,03%
METAUX	222,30	24,60%
PAPIERS	121,18	-1,81%
TOUT VENANT	3 842,82	3,75%
Tonnes totales	9 728,32	-3,13%
COÛT GLOBAL	777 182 €	18,01%

CCPL	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BATTERIES	0,54	-22,86%
BOIS	342,86	8,39%
CARTONS	358,83	-69,22%
INERTES	684,24	-11,15%
METAUX	136,20	19,43%
PAPIERS	22,76	-14,56%
TOUT VENANT	1 242,10	-15,87%
Tonnes totales	2 787,53	-27,97%
COÛT GLOBAL	207 811 €	13,54%

23

ville de Tarbes	TONNES 2016	ÉVOLUTION
BOIS	16,60	-74,06%
ORDURES MENAGERES DES ATELIERS MUNICIPAUX	393,36	-59,03%

3 CP	TONNES 2016	ÉVOLUTION
CARTONS	16,60	compétence transférée au 1 ^{er} Janvier 2016
INERTES	91,70	
PAPIERS	26,52	
TOUT VENANT	363,74	
Tonnes totales	498,56	
COÛT GLOBAL	52 082 €	

Les tonnages

**TONNAGES
EMBALLAGES
+ PAPIERS
+ PAV ET
DÉCHÈTERIES**

**MOYENNE DES
TAUX DE REFUS
LISSÉS
SUR 12 MOIS**

	Population INSEE	TONNES COLLECTÉS EN 2015	TONNES COLLECTÉS EN 2016	ÉVOLUTION	KG/AN/ HABITANT	2015	2016	ÉVOLUTION
SMECTOM du plateau de Lannemezan	37 508	1 691	1 711	1,19%	46	11,22%	8,11%	-3,11
Val d'Adour Environnement	25 529	943	1 079	14,46%	42	28,88%	29,60%	0,72
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre	17 100	770	867	12,64%	51	15,41%	15,66%	0,25
Communauté de Communes des Côteaux de Pouyastruc	1 445	31	26	-15,16%	18	11,84%	12,93%	1,09
Communauté de Communes du Pays Toy	2 659	162	151	-6,86%	57	13,81%	15,71%	1,90
SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost	13 154	657	598	-8,98%	45	11,90%	10,88%	-1,02
Communauté de Communes des Côteaux d'Ossun	12 278	588	669	13,70%	54	8,89%	14,54%	5,65
Communauté de Communes Gespe Adour Alaric	4 009	186	194	4,22%	48	9,76%	15,14%	5,38
Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise	83 378	5 132	5 369	4,62%	64	10,74%	23,66%	12,92
Communauté de Communes du Pays de Lourdes	19 800	906	1 003	10,73%	51	18,88%	17,42%	-1,46
Communauté de Communes de Batsurguère	1 028	39	41	4,56%	40	8,80%	9,88%	1,08
Communauté de Communes du Montaigu	2 717	34	38	12,29%	14	13,12%	21,18%	8,06
Commune de Gèdre/Gavarnie	389							
TOTAUX	220 994	11 139	11 747	5,45%	53	15,06%	14,83%	-0,23

Évolution des tonnages de déchets collectés entre 2015 et 2016

TONNAGES DE DÉCHETS VERTS

TONNAGES DE VERRE

TONNAGES ORDURES MÉNAGÈRES

TONNES COLLECTÉS EN 2015	TONNES COLLECTÉS EN 2016	ÉVOLUTION	KG/AN/HABITANT
--------------------------	--------------------------	-----------	----------------

3 112	3 233	3,89%	86
1 763	1 662	-5,73%	65
3 394	2 952	-13,02%	173
2 380	2 955	24,16%	225
1 515	1 450	-4,27%	118
708	514	-27,44%	128
5 962	5 751	-3,54%	69
883	893	1,18%	45
19 717	19 411	-1,55%	88

TONNES COLLECTÉS EN 2015	TONNES COLLECTÉS EN 2016	ÉVOLUTION	KG/AN/HABITANT
--------------------------	--------------------------	-----------	----------------

1 430	1 521	6,37%	41
897	898	0,12%	35
659	633	-3,96%	37
65	71	9,82%	49
216	228	5,59%	86
642	665	3,63%	51
378	312	-17,41%	25
104	114	9,89%	29
2 203	2 284	3,66%	27
573	610	6,42%	31
28	27	-4,43%	26
49	32	-34,78%	12
23	25	8,70%	64
7 267	7 421	2,11%	34

TONNES COLLECTÉS EN 2015	TONNES COLLECTÉS EN 2016	ÉVOLUTION	KG/AN/HABITANT
--------------------------	--------------------------	-----------	----------------

10 991	10 738	-2,30%	286
5 817	5 301	-8,86%	208
5 022	4 856	-3,31%	284
311	300	-3,61%	207
1 221	1 195	-2,15%	449
4 339	4 121	-5,02%	313
2 531	2 508	-0,92%	204
826	806	-2,43%	201
21 690	21 266	-1,95%	255
9 328	8 958	-3,97%	452
205	209	2,17%	204
307	309	0,79%	114
219	210	-4,33%	539
62 807	60 777	-3,23%	275

25



Ressources
Humaines

La création du service a commencé en décembre 2015 avec la nomination d'une Responsable de Service venue en renfort d'un agent en charge des payes, des maladies et accidents de travail.

Il devenait indispensable de développer une gestion administrative et une gestion prévisionnelle des ressources humaines.

En effet, l'utilité - d'organiser de manière homogène les services, d'entrer en conformité, de développer une communication pour lever les inquiétudes, pour sensibiliser et faire adhérer les agents autour des projets de la collectivité et ainsi favoriser leurs implications et le dialogue social - n'était plus à démontrer.

Les projets ou actions développés en 2016

- Mise en place des procédures relatives aux ressources humaines : congés, maladie, accidents de travail et maladies professionnelles, remplacements, formations...
- Création des outils de gestion et de suivi relatifs aux ressources humaines.
- Diagnostic formation. Un stagiaire est venu travailler sur la mise en place du plan de formation et a participé à l'élaboration de ce diagnostic.
- Diagnostic du régime indemnitaire existant.
- Mise en place de l'affichage et des notes de service.
- Mise en œuvre des réformes statutaires applicables en 2016.

26



Mise en place
d'un Service Hygiène
et Sécurité

Suite à la nomination d'un d'ACMO au sein de la collectivité (Agent Chargé de la Mise en Œuvre de la politique Hygiène et Sécurité), les premières pierres de la politique Hygiène et Sécurité ont été mises en place en 2015 avec la création du Comité Technique et du Comité Hygiène et Sécurité.

En 2016, le service connaît une nouvelle évolution avec l'affectation d'un agent au poste de :
Responsable Hygiène et Sécurité le 1^{er} juillet 2016.

Cette personne a désormais pour mission de définir la démarche globale Hygiène et Sécurité de la collectivité. Elle assure un rôle de conseil, d'expertise et d'assistance en la matière auprès de l'ensemble des acteurs de notre structure.

Elle devra :

- mettre en place et piloter la politique de prévention des risques professionnels
- veiller à l'amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité.

Par ailleurs, elle devra élaborer le document unique d'évaluation des risques et assurer le suivi des plans d'action qui en découlent.

Enfin, elle animera les travaux préparatoires du CHSCT et suivre la mise en œuvre des décisions prises par ce dernier.



Mise en place
de la facturation
dématérialisée

Comme l'État s'y astreint depuis 2012, les collectivités locales et les établissements publics devaient être techniquement prêts à recevoir, dès le 1er janvier 2017, les factures électroniques produites par certains de leurs fournisseurs loi n°2014-1 du 2 janvier 2014 et ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014 .

L'obligation faite aux entreprises de transmettre des factures dématérialisées à leurs clients publics est mise en œuvre de façon progressive, selon le calendrier suivant :

Dès 2017 pour les quelques 200 plus grandes entreprises françaises et les collectivités territoriales
en 2018 pour les 45.000 entreprises de taille intermédiaire
en 2019 pour les 136.000 petites et moyennes entreprises
en 2020 pour les micro-entreprises.



***A**fin de respecter la législation,
le service comptabilité du SMTD65
a mis en place la dématérialisation
de la facturation au deuxième semestre de l'année 2016*

27

- ✓ **SEPTEMBRE** : adhésion à l'application chorus de la DGFiP permettant l'identification du syndicat.
- ✓ **OCTOBRE** : formation du personnel à l'utilisation de l'application chorus
- ✓ **OCTOBRE/NOVEMBRE** : mis en place de l'application BL connect (Berger Levrault) permettant de récupérer les flux de facturation directement sur notre logiciel comptable sans passer par la plate-forme chorus.
- ✓ **NOVEMBRE/DÉCEMBRE** : formation du personnel à l'utilisation de l'application BL connect.
- ✓ **DÉCEMBRE** : mise en production de la facturation dématérialisée.



la Foire Agricole
2016

*Le stand d'information et de sensibilisation
s'est déroulé du 10 au 13 mars 2015,
à la foire des expositions à Tarbes
(Hall 4, collectivités et bioénergies).*



Le story-telling à la sauce Bigourdane

Le SMTD65 a développé une nouvelle méthodologie de sensibilisation basée sur un principe simple :

rendre les visiteurs acteurs de notre animation

Chaque participant a pu appréhender sa propre création de déchets en se plaçant dans une situation de son quotidien :

- faire les courses
- les ranger
- trier les déchets générés par son acte d'achat.

Il a par la suite pu découvrir les installations de traitement des déchets en utilisant une technologie innovante :

le casque de réalité virtuelle.



Pour répondre à l'objectif général, plusieurs thématiques ont été abordées

Eco-consommation

Animation **magasin** : Au sein d'une épicerie nous avons mis en évidence les différences de prix et d'impact environnemental entre les produits vendus en parts individuelles et ceux vendus en grande quantité.

Les visiteurs devaient remplir un panier de course afin de réaliser une comparaison. Comment diminuer le prix du caddie en achetant la même quantité de produits ? Comment générer moins de déchets ?

Gestion des déchets à la maison

Animation **maison** : Au sein d'une cuisine, le visiteur devait reproduire les gestes de tri des différents suremballages.

Il était ensuite sensibilisé aux bonnes pratiques (consommation d'eau en bouteille, présentation de recette pour réutiliser le pain et ainsi éviter le gaspillage alimentaire...)

Quels bénéfices les visiteurs peuvent-ils dégager à bien gérer leurs déchets à la maison, c'est-à-dire trier leurs déchets, réemployer les matières et réduire les quantités jetées (pratiquer le compostage, utiliser les produits durables plutôt que les produits jetables) ? Quelles sont les astuces à proposer aux visiteurs en fonction de leurs modes de consommation ?

Le traitement des déchets

Animation **installations** : enfin, le visiteur pouvait tenter une expérience innovante en utilisant un casque de réalité virtuelle lui permettant de visiter depuis le stand du SMTD65 deux types d'installations de traitement des déchets : le centre de tri des emballages de Capvern ainsi que le casier de stockage attendant.

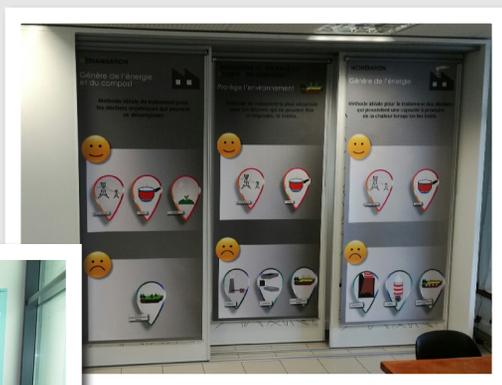
Qui assure le traitement des déchets sur le département ? Quelles sont les installations en fonctionnement ? Quels sont les coûts ? Quel est le lien existant entre la performance et les coûts de traitement et les gestes de tri réalisés par les Hauts-Pyrénéens ?

Le stand a permis de sensibiliser 684 personnes.

**La moyenne de présence sur stand était de 20 minutes par visiteur :
les ambassadeurs ont donc réalisé 137H de sensibilisation !**



Depuis plus de 6 ans, le SMTD65 accompagne le projet d'Éducation au Développement Durable (EDD) mis en place par la Mairie de Tarbes.



Créé en 2008 le programme EDD a pour objectif de transmettre les valeurs du Développement Durable aux enfants de CE2, CM1 et CM2.

Ce programme, mis en place par la Mairie de Tarbes et l'Inspection Académique des Hautes Pyrénées, s'organise autour de 5 grandes thématiques : l'eau, les déchets, la biodiversité, l'alimentation et la santé.

Depuis 2010, le SMTD65 accompagne la thématique « déchets » du projet tant au niveau financier que pédagogique à travers une subvention et la mise à disposition des locaux d'animation de son centre de tri de Capvern.

En 2016, suite à la fermeture du site de Bénac, le projet a dû évoluer afin de permettre aux enfants sensibilisés d'appréhender les techniques de traitement des déchets.

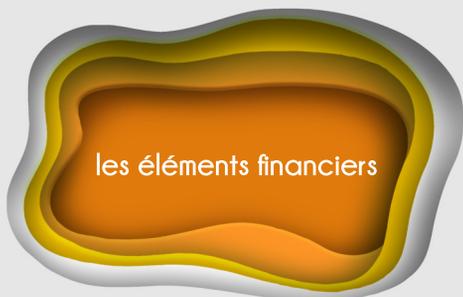
Tout d'abord, les abords du casier de stockage de Capvern ont donc été aménagés avec la création d'un espace fermé avec vue sur les alvéoles de stockage par les équipes techniques du syndicat. L'objectif étant de créer un choc visuel pour débiter la prise de conscience.

Ensuite, un panneau d'animation a été conçu par le service communication, discuté avec le service de développement durable de la ville de Tarbes, ainsi que par les enseignants qui accompagnent le projet. Il a pour objectif de permettre aux enfants de différencier les 3 grandes techniques de traitement de l'ordure ménagères, à savoir : l'enfouissement, l'incinération et la méthanisation.

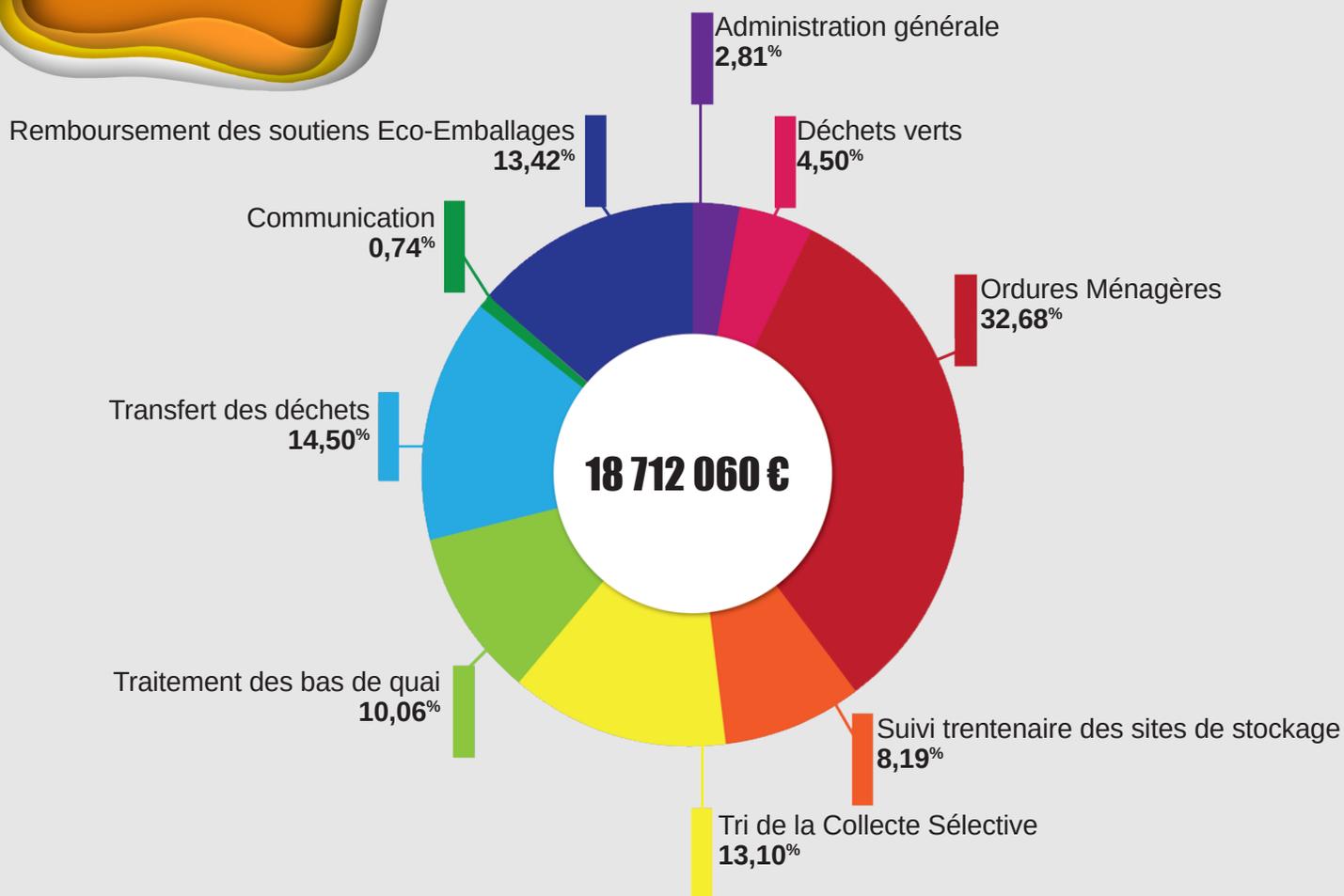
29

en 2016

29 classes soit environ **750 enfants** ont été sensibilisés sur ces **nouvelles installations**

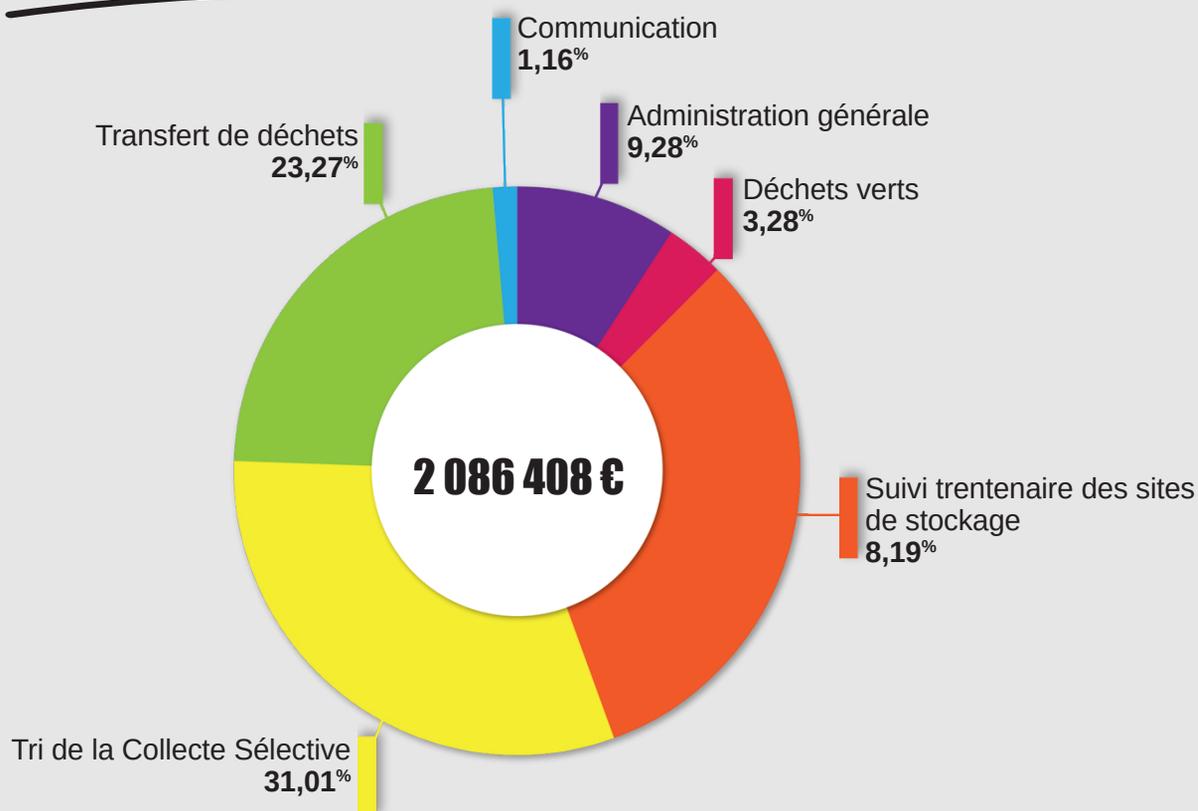


dépenses de fonctionnement

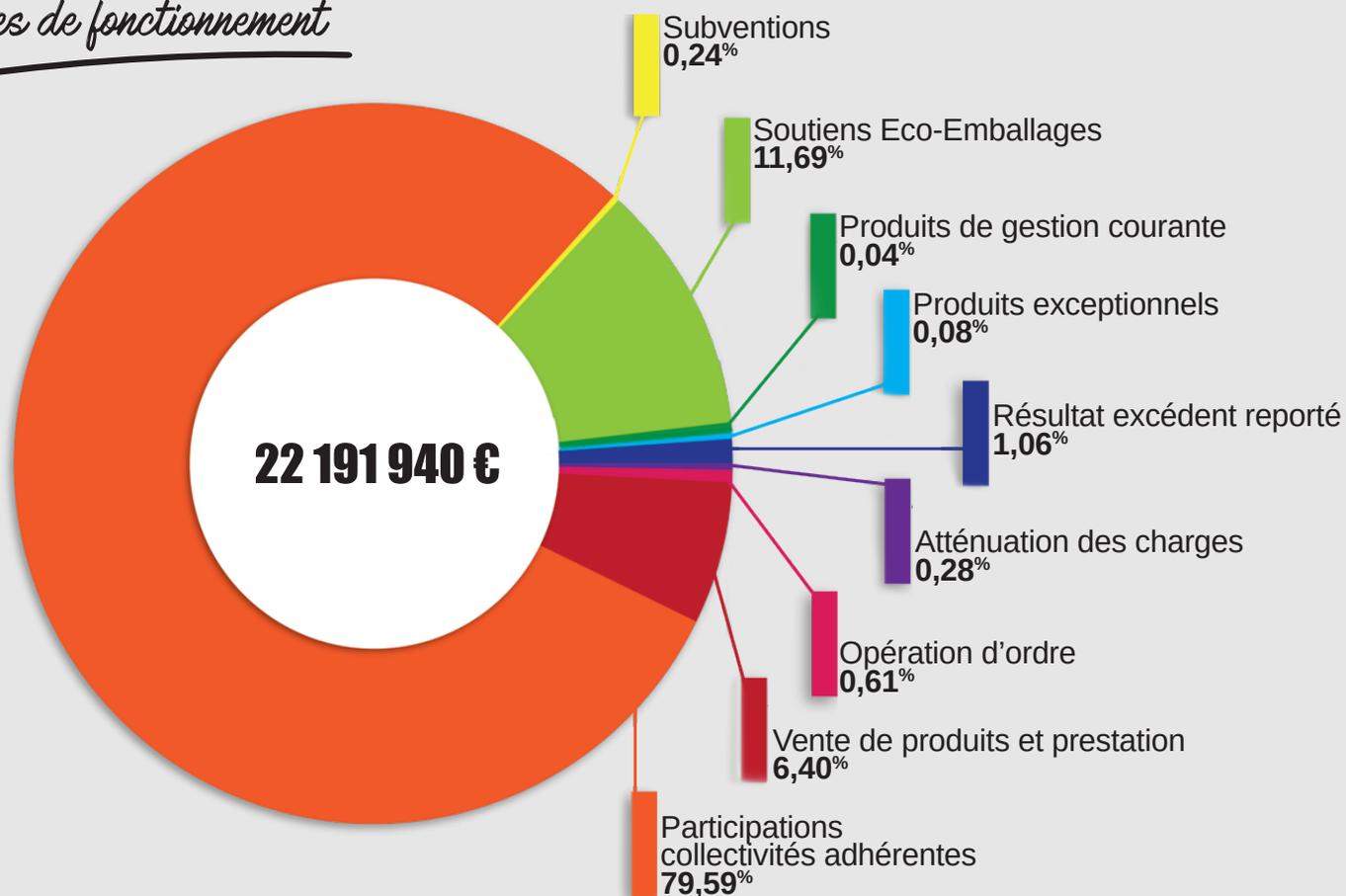


30

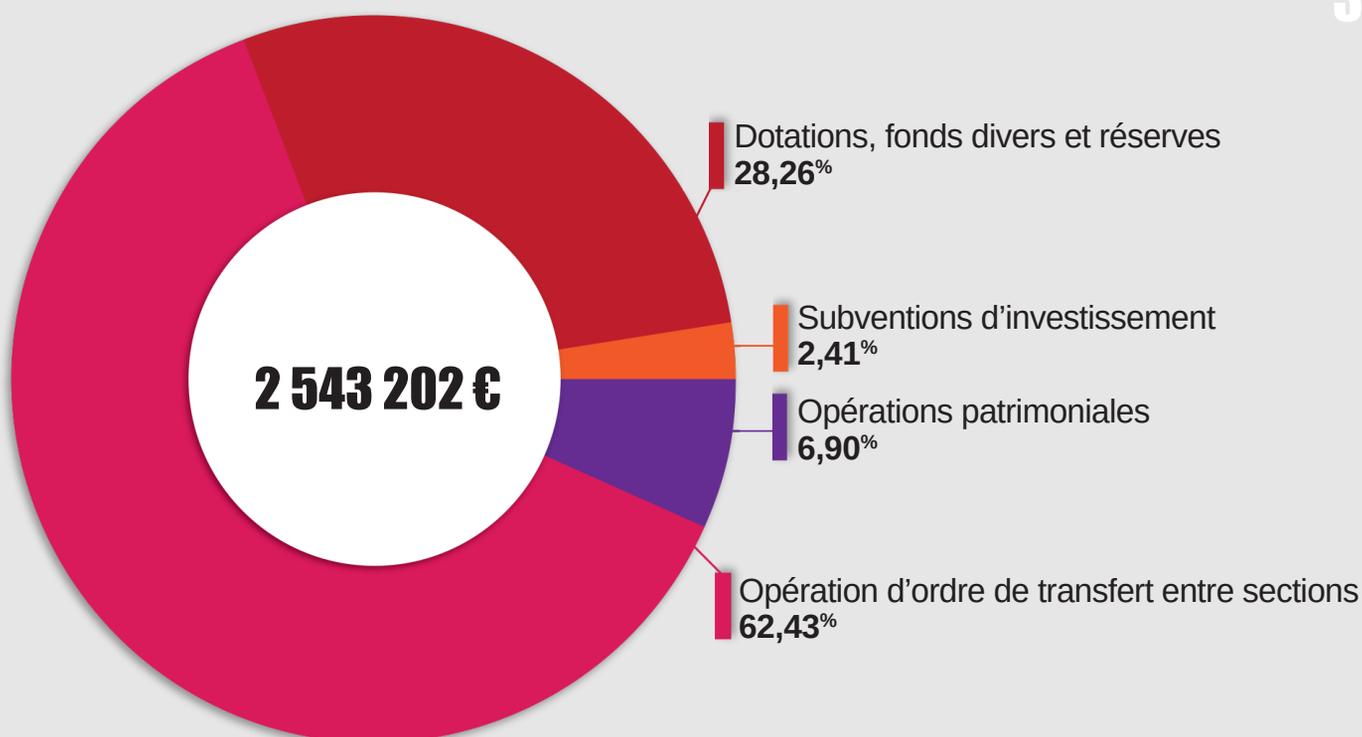
dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement





les marchés publics

Objet	Attribution	Code Postal	Date de signature	Montant du Marché
Étude d'adaptation du centre de tri de Capvern à l'extension des consignes de tri	GIRUS	69 120	01/06/2016	15 475 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 01 - VRD	COLAS SA	65 000	07/09/2016	129 577,89 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 02 - Gros Œuvre	LATAPIE	65400	22/09/2016	153 479,5 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 03 - Charpente métallique-étanchéité	SARRADE	40300	18/10/2016	100 007,99 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 04 - Isolation extérieure	CEFB Ravalement	31100	22/09/2016	40 713,38 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 05 - Ossature bois palette	SARL BIANCHI	32110	22/09/2016	28 840,13 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 06 - Serrurerie	RENOU Metallerie	65000	22/09/2016	11 290 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 07 - Menuiserie extérieure	LABASTERE	65380	17/10/2016	105 493 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 08 - Menuiserie intérieure	GUICHOT	65000	03/10/2016	47 124,47 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 09 - Plâtrerie / faux plafond	GUICHOT	65000	22/09/2016	46 657,29 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 10 - Electricité	INEO	65420	22/09/2016	55 954,33 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 11 - CVC	INTER ENERGIE	64140	18/10/2016	49 993,16 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 12 - Carrelage, faïence	GUICHOT	65000	03/10/2016	33 924,79 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 13 - sols souples	MARQUE	32720	22/09/2016	12 281,06 € HT
Réalisation d'un bâtiment administratif - Lot N° 14 - peintures	SAS Portassau	65000	18/10/2016	17 819,80 € HT
Location sans option d'achat d'un polybenne 6X2	ARROUZE SA	64121	12/12/2016	110 160 € HT
Location sans option d'achat d'un chargeur télescopique	SAS V2V Matériels et Services	40006	19/04/2016	102 480 € HT
Traitement du bois issu des déchèteries	SUEZ RV Sud-Ouest	33612	26/12/2016	78 000 € HT
Location sans option d'achat d'un véhicule utilitaire léger, durée de 5 ans et 75 000 km, lot n°1	SAS Alliance Automobile	65954	18/03/2016	15 322,80 € TTC
Location sans option d'achat d'un véhicule léger, durée de 5 ans et 75 000 km, lot n°2	DIAC Location	93168	18/03/2016	17 700 € TTC
Location sans option d'achat d'un véhicule léger électrique, durée de 5 ans et 50 000 km, lot n°3	DIAC Location	93168	18/03/2016	19 018,20 € TTC
Réalisation d'une zone de stockage des balles issues du centre de tri de Capvern	GUINTOLI SAS	13156	20/06/2016	52 332,24 € HT



- Cartons** : L'ensemble des déchets en carton (emballages et cartonnets, cartons de commerçant)
- CC** : Communautés de Communes
- Combustibles** : L'ensemble des déchets qui peuvent être brûlés en produisant de l'énergie et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (bois, bouchons, mégots...)
- Composites** : L'ensemble des déchets composés de plusieurs matériaux (câbles électriques, équipements électriques ou électroniques, briques alimentaires etc...)
- CS** : Collecte Sélective
- D3E** : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- DDM** : Déchets Dangereux des Ménages
- DDS** : Déchets Diffus Spécifiques
- DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux : l'ensemble des produits dangereux utilisés par les ménages (bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, cartouches d'impression, médicaments...)
- DV** : Déchets Verts
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunal
- Fines** : Tous les éléments d'une taille inférieure à 20 mm
- FMA** : semi-remorque à Fond Mouvant Alternatif
- Incombustibles** : L'ensemble des déchets qui ne peuvent pas être brûlés et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (os, coquillages, cailloux, argile...)
- ISDND** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- Lixiviats** : Les lixiviats sont les jus produits sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis
- Métaux** : L'ensemble des emballages en métaux ferreux et non ferreux (boîtes de conserve, canettes de boisson...) et les métaux non recyclables qu'ils soient ferreux ou non (clou, vis...)
- MODECOM** : MéthODE DE Caractérisation des Ordures Ménagères
- OM** : Ordures Ménagères
- Papiers** : L'ensemble des déchets en papier (ramettes de feuilles, magazines, imprimés publicitaires, tickets de caisse...)
- PEHD** : «PolyEthylène Haute Densité», plastique opaque qui compose les bouteilles de lait, les fiocons de lessive ou de shampoing...
- PET clair** : «PolyEthylène Téréphtalate» : plastique transparent qui compose les bouteilles d'eau minérale
- PET Foncé** : «PolyEthylène Téréphtalate» : plastique coloré qui compose les bouteilles d'eau gazeuse
- Plastiques** : L'ensemble des déchets composés de plastique (plastiques valorisables, bouteilles plastiques, poches plastiques ainsi que les plastiques non valorisables, cintres, jouets...)
- Putrescibles** : L'ensemble des déchets constitué de matières organiques (restes de repas, gaspillage alimentaire, cadavres d'animaux, déchets verts de jardin...)
- Régie** : Exploitation d'une installation par les fonctionnaires du SMTD65
- REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- SMTD65** : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées
- Taux de refus** : Tonnes de refus de la collectivité divisées par les tonnes collectées
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- TEOMI** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
- Textiles** : L'ensemble des vêtements et textiles de maisons usagés (pantalons, chaussures, couvertures...)
- Textiles sanitaires** : L'ensemble des textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons de pharmacie...)
- TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée et reversée intégralement à l'Etat sur toute tonne traitée en ISDND.
- UTV65** : Unité de Traitement et de Valorisation des Hautes-Pyrénées
- Verre** : L'ensemble des emballages recyclables en verre (pot de moutarde, bouteille de vin...) ainsi que le verre non valorisable (verre de table, vitres...)
- VRD** : Voirie Réseau Divers



 30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes  05.62.38.44.90  05.62.53.34.58  smt65@smt65.fr

SMTD 65 - Rapport Annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés